



Association
des collèges privés
du Québec

LA RECHERCHE DANS LE RÉSEAU COLLÉGIAL PRIVÉ AGRÉÉ
Portrait, recommandations et orientations

Préparé à l'intention du
Comité exécutif de la Commission des directeurs des études
de l'Association des collèges privés du Québec

par
Hélène Tardif, Ph. D.
chargée de projet

Août 2006

La présente étude a été réalisée à la demande du comité exécutif de la Commission des directeurs des études de l'Association des collèges privés du Québec et a été subventionnée par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans le cadre du Programme de recherche et d'expérimentation pédagogique (PREP).

Cette étude peut être consultée, téléchargée et imprimée à partir du site Internet de l'ACPQ, www.acpq.net, en visitant la section *Recherches*. Pour toute information supplémentaire, vous pouvez contacter directement l'Association des collèges privés du Québec à l'adresse suivante :

Madame Louise Landry
Secrétaire générale
1940, boulevard Henri-Bourassa Est
Montréal (Québec) H2B 1S2
Téléphone : (514) 381-8891 poste 325
Télécopieur : (514) 381-4086
Adresse électronique : acpq@cadre.qc.ca
Site Internet : www.acpq.net

Membres du comité exécutif de la Commission des directeurs des études de l'ACPQ (2005-2006) :

Jean Morin, président, directeur des études, Collège Laflèche
Richard Guay, vice-président, directeur des études, Collège Jean-de-Brébeuf
Claire Beaudoin, directrice des études, Séminaire de Sherbrooke
Paulette Dupuis, directrice des études, Collège Mérici
Suzanne Nadeau, directrice des études, Collège O'Sullivan de Montréal
Claude Roy, directeur des études, Campus Notre-Dame-de-Foy
Louise Landry, secrétaire générale de l'Association des collèges privés du Québec (ACPQ).

Membres du groupe de travail sur la recherche

Claude Roy, président, directeur des études, Campus Notre-Dame-de-Foy
Louise Landry, secrétaire générale de l'ACPQ
Monique Caron-Bouchard, chercheuse et enseignante, Collège Jean-de-Brébeuf
Lynn Lapostolle, directrice générale, Association pour la recherche au collégial
Alain Léger, chercheur et enseignant, Marianopolis College
Jason Morin, responsable des programmes PART, PAREA et PSCCC, Direction générale des affaires universitaires et collégiales, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Révision linguistique : Richard Bélanger, professeur de français, Campus Notre-Dame-de-Foy.

Dans ce document, le genre masculin n'est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	6
SYNTHÈSE DES ORIENTATIONS	8
PREMIER CHAPITRE CADRE GÉNÉRAL DE L'ÉTUDE.....	9
1.0 INTRODUCTION	9
1.1 LES BUTS DE L'ÉTUDE.....	9
1.2 LES CONDITIONS DE L'ÉTUDE	10
DEUXIÈME CHAPITRE ANALYSE DE LA SITUATION.....	12
2.0 INTRODUCTION	12
2.1 UN PORTRAIT DES ACTIVITÉS DE LA RECHERCHE AU COLLÉGIAL PRIVÉ AGRÉÉ	13
2.1.1 Les sources des subventions de recherche.....	13
2.1.2 Les collègues et leur actif en recherche.....	17
2.1.3 Les collègues et les recherches réalisées.....	20
2.1.4 Les thématiques de recherche	24
2.1.5 L'établissement des chercheurs du réseau collégial privé	25
2.1.6 La publication des résultats de recherche	29
2.2 L'ÉTAT DE LA QUESTION SELON LES PERSONNES CONSULTÉES	31
2.2.1 Les pour et les contre de la recherche dans le réseau collégial privé.....	31
2.2.2 La culture de recherche dans le réseau collégial privé.....	32
2.2.2.1 Le point de vue des enseignants	32
2.2.2.2 Le point de vue des membres du personnel non-enseignant	33
2.2.3 Un bassin minimal de chercheurs dans le réseau collégial privé.....	34
2.2.3.1 La motivation du chercheur.....	34
2.2.3.2 Des facteurs d'inintérêt des enseignants à la recherche	34
2.2.4 Des jugements entretenus à l'égard de la recherche et de ses chercheurs	36
2.2.5 Un problème de communication à propos de la recherche au collégial.....	36
2.2.6 Des situations paradoxales.....	37
2.2.7 Les programmes subventionnaires de la recherche au collégial	38
2.2.7.1 La préparation d'une demande de subvention.....	38
2.2.7.2 L'acceptation et le refus des projets de recherche à des fins de subvention.....	38
2.2.7.3 Les rapports de recherche et leur diffusion	39

2.3	CONCLUSION.....	39
TROISIÈME CHAPITRE RECOMMANDATIONS DES PERSONNES CONSULTÉES 41		
3.0	INTRODUCTION	41
3.1	LES RECOMMANDATIONS DES PERSONNES CONSULTÉES.....	42
3.1.1	Valoriser la recherche et ses chercheurs dans le réseau collégial privé.....	42
3.1.1.1	Une reconnaissance collective de la recherche.....	43
3.1.1.2	Une reconnaissance institutionnelle de la recherche	43
3.1.2	Sensibiliser et stimuler l'ensemble du personnel à l'activité de recherche	45
3.1.2.1	Des moyens expérimentés dans des collèges	45
3.1.2.2	Le rôle des Ateliers pédagogiques de l'AC PQ.....	46
3.1.3	Mettre à la disposition des personnes intéressées à la recherche les informations et les ressources matérielles et humaines adéquates	46
3.1.3.1	Un test de vérification	47
3.1.3.2	La part des collèges dans la diffusion des résultats de recherche.....	48
3.1.3.3	L'implication d'organismes dans la diffusion de l'information utile à la recherche	48
3.1.3.4	Des mesures de soutien à la recherche pour le réseau collégial privé	49
3.1.3.5	Des mesures de soutien à la recherche dans les collèges	50
3.1.3	Adapter la recherche au réseau collégial privé.....	52
3.1.4	Revoir les règles de la mise en opération d'une recherche à sa diffusion.....	53
3.1.5.1	Le guide des subventions du PREP et son formulaire.....	53
3.1.5.2	La production et la diffusion de la recherche	54
3.1.5.3	L'évaluation des projets de recherche	55
3.1.6	Mettre sur pied un comité de la recherche dans le réseau collégial privé.....	56
3.2	CONCLUSION.....	57
QUATRIÈME CHAPITRE LES ORIENTATIONS 58		
4.0	INTRODUCTION	58
4.1	LES ORIENTATIONS DU PLAN D'ACTION DE LA RELANCE DE LA RECHERCHE DANS LE RÉSEAU COLLÉGIAL PRIVÉ.....	58
4.2	CONCLUSION	59
CONCLUSION		60
ANNEXE	CLASSEMENT PAR COLLÈGE DES RECHERCHES PÉDAGOGIQUES SUBVENTIONNÉES RECENSÉES DEPUIS 1986-1987.....	61

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1	NOMBRE DE RECHERCHES SUBVENTIONNÉES PAR PROGRAMME DEPUIS 20 ANS.....	14
TABLEAU 2	COMPARAISON PAR PÉRIODES DE DIX ANS DES SUBVENTIONS DE RECHERCHES PÉDAGOGIQUES SELON LES PROGRAMMES DE SUBVENTION	15
TABLEAU 3	PROJETS DES COLLÈGES PRIVÉS PRÉSENTÉS AU PAREA DE 1993 À 2006.....	16
TABLEAU 4	RÉPARTITION DES SUBVENTIONS ANNUELLES ACCORDÉES À LA RECHERCHE PÉDAGOGIQUE, DEPUIS 20 ANS, SELON LES COLLÈGES BÉNÉFICIAIRES	17
TABLEAU 5	NOMBRE DE SUBVENTIONS ANNUELLES PAR COLLÈGE POUR DES RECHERCHES PÉDAGOGIQUES, DE 1986-1987 À 1996-1997 ET DE 1997-1998 À 2005-2006 ...	18
TABLEAU 6	RÉPARTITION ET PROPORTION DES SUBVENTIONS ANNUELLES ACCORDÉES À 13 COLLÈGES À DES FINS DE RECHERCHES PÉDAGOGIQUES	19
TABLEAU 7	PROJETS INTERINSTITUTIONNELS DANS LE RÉSEAU DES COLLÈGES PRIVÉS	21
TABLEAU 8	COMPARAISON DES COLLÈGES ENTRE LES RECHERCHES PÉDAGOGIQUES PAR PROGRAMME SUBVENTIONNAIRE ET LES RECHERCHES INTERINSTITUTIONNELLES.....	22
TABLEAU 9	NOMBRE TOTAL DES RECHERCHES PÉDAGOGIQUES SUBVENTIONNÉES RECENSÉES DANS 13 COLLÈGES, DE 1986-1987 À 1996-1007 ET DE 1997-1998 À 2005-2006	23
TABLEAU 10	COMPARAISON ENTRE LE NOMBRE DE RECHERCHES PÉDAGOGIQUES ET LE NOMBRE DE SUBVENTIONS PAR COLLÈGE.....	24
TABLEAU 11	RÉPARTITION PAR COLLÈGE DES CHERCHEURS SELON LE NOMBRE DE RECHERCHES RÉALISÉES.....	28
TABLEAU 12	PUBLICATION DES RÉSULTATS DE RECHERCHES PÉDAGOGIQUES SUBVENTIONNÉES	30
TABLEAU 13	ORIENTATIONS DU PLAN D'ACTION POUR STIMULER ET SOUTENIR LA RECHERCHE DANS LE RÉSEAU COLLÉGIAL PRIVÉ	59

INTRODUCTION GÉNÉRALE

La Commission des États généraux sur l'éducation¹ identifie, en 1996, des chantiers prioritaires dans lesquels des chercheurs de collèges privés ont puisé plusieurs thèmes de recherche, par exemple les facteurs d'échec et de réussite scolaires, l'utilisation des nouvelles technologies d'information et de communication. Pourquoi alors une étude sur la situation de la recherche en vue d'un plan de relance de la recherche au réseau collégial privé s'imposent-ils aujourd'hui?

Le comité exécutif de la Commission des directeurs des études de l'Association des collèges privés du Québec (AC PQ) considère que la recherche contribue au dynamisme et à l'innovation propres à ce secteur de l'enseignement. Par contre, il tient à connaître l'état actuel de la situation, car il veut vérifier l'hypothèse souvent entendue que la recherche diminue dans cette partie du réseau et que le nombre de projets de recherche subventionnés par le Programme d'aide à la recherche sur l'enseignement et l'apprentissage (PAREA) et le Programme de recherche et d'expérimentation pédagogique (PREP) a considérablement diminué, d'où la pertinence de cette étude. De plus, le présent document vise à promouvoir la recherche au sein de ses vingt-quatre collèges. C'est pourquoi cette étude sert aussi à préciser les activités requises pour parvenir à cette fin.

Le présent document examine l'état de la recherche pédagogique subventionnée dans le réseau collégial privé, il livre des recommandations provenant de ce milieu d'enseignement et il propose les orientations sur lesquelles s'appuiera un plan de relance de la recherche. D'abord, le premier chapitre de l'étude présente les objectifs et les conditions méthodologiques. Puis le deuxième chapitre apporte un éclairage sur la recherche pédagogique subventionnée au collégial privé. Il se subdivise en deux sections principales. La première brosse un portrait global de la situation dans ce réseau depuis les vingt dernières années et la deuxième présente les obstacles auxquels sont confrontées les personnes consultées par rapport à la recherche. Le troisième chapitre, de son côté, cerne les attentes et les besoins observés par ces personnes par le biais de recommandations ou de mécanismes qu'elles proposent afin de favoriser une culture de recherche dans le réseau collégial privé. Finalement, le dernier chapitre présente les orientations sur lesquelles le comité exécutif de la Commission des directeurs des études de l'AC PQ se fonde pour établir un plan de relance de la recherche pour les années à venir. Dans cette lignée, la conclusion procure une vision globale de l'étude.

Cette étude s'est réalisée grâce à la contribution de nombreuses personnes. D'abord, un groupe de travail collabore étroitement à l'étude et il se compose de représentants des collèges privés, du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et de l'Association pour la recherche au collégial. Nous remercions de leur engagement les membres de ce comité dont les noms apparaissent en page de garde. Ensuite, nous tenons à souligner l'excellente collaboration des personnes et des groupes consultés. Leur accueil chaleureux lors des réunions de consultation a contribué à créer un climat d'échange fructueux. Leurs points de vue sont des plus profitables pour aider à

¹ Commission des États généraux sur l'éducation, *Les États généraux sur l'éducation, 1995-1996 : rénover notre système d'éducation : dix chantiers prioritaires*. Rapport final, Québec, Gouvernement du Québec, 1996.

comprendre la situation et pour définir un plan de relance adéquat de la recherche dans le réseau collégial privé. Le présent document en fait état, en même temps qu'il recueille et analyse des perceptions, des commentaires et des données. Ce travail s'effectue avec le souci de respecter l'esprit dans lequel ils ont été exprimés, soit celui de soutenir l'intérêt des enseignants pour la recherche et d'adapter cette activité au réseau collégial privé. Pour une question d'ordre éthique, les noms des personnes consultées demeurent anonymes. Finalement, un grand merci à celles et à ceux qui ont donné le coup d'envoi de cette étude et qui fourniront l'occasion d'implanter davantage la recherche au sein du réseau collégial privé.

SYNTHÈSE DES ORIENTATIONS

À la suite de cette étude, cinq orientations sont adoptées par le comité exécutif de la Commission des directeurs des études de l'Association des collèges privés du Québec (ACPQ). Les voici :

1. Sensibiliser l'ensemble du personnel du réseau collégial privé à l'importance de la recherche.
2. Améliorer la communication d'information sur la recherche.
3. Fournir les ressources nécessaires afin de stimuler la recherche.
4. Revoir et affirmer la spécificité du PREP, étant donné l'ensemble des mesures accessibles en matière de recherche au collégial.
5. Mettre sur pied un groupe de veille.

Au regard de ces orientations, un plan d'action est mis de l'avant dans le réseau des collèges privés agréés, dès l'automne 2006.

PREMIER CHAPITRE

CADRE GÉNÉRAL DE L'ÉTUDE

1.0 Introduction

Le présent chapitre expose les objectifs et les conditions de l'étude qu'a définis le comité exécutif de la Commission des directeurs des études de l'Association des collèges privés du Québec. Ce comité est responsable de l'application de l'annexe budgétaire portant sur la recherche et l'expérimentation pédagogique dans ce réseau d'enseignement collégial. Il veut vérifier l'idée communément admise selon laquelle la recherche dans le réseau collégial privé serait en perte de vitesse, parce que les programmes subventionnaires sont méconnus et qu'un manque de soutien des collèges à ce sujet nuirait à sa bonne marche. Il recommande d'analyser la situation en s'appuyant sur la documentation existante à cet égard et d'entendre des personnes ou des groupes concernés par le sujet.

1.1 Les buts de l'étude

Cette étude a pour but de mettre en lumière plus spécifiquement le développement de recherches pédagogiques subventionnées dans le réseau des collèges privés depuis vingt ans, de relever des conditions favorables aux activités de recherche et de préciser des opérations pour élaborer un plan de relance de la recherche dans le réseau collégial privé agréé. Deux moyens servent à atteindre ces objectifs : dans un premier temps, il convient d'établir, à l'aide d'inventaires réalisés sur le sujet, un bilan des recherches pédagogiques subventionnées dans les établissements d'enseignement collégial privés et, dans un deuxième temps, il s'agit de saisir les attentes et les besoins des chercheurs et du personnel intéressé à la recherche. Cette étude donne donc au comité exécutif de la Commission des directeurs des études de l'ACPQ et à l'ensemble des directeurs des collèges privés l'occasion d'obtenir un meilleur aperçu des éléments suivants de réflexion :

- a) les tendances de la recherche dans le réseau collégial privé depuis les vingt dernières années, soit au cours des années scolaires 1986-1987 à 2005-2006;
- b) le portrait des collèges par rapport à la recherche c'est-à-dire le degré d'implantation ou l'absence d'activités de recherche, l'engagement des chercheurs et la récurrence des thématiques;
- c) les impressions relatives à la recherche d'enseignants qui ont effectué des recherches, d'enseignants novices dans le domaine, d'enseignants intéressés au sujet et de membres du personnel soutenant la recherche dans leur collège;
- d) les irritants ou les difficultés sur lesquels se heurte le personnel des collèges intéressé à la recherche;
- e) les besoins des enseignants ou des chercheurs en matière de soutien à la recherche;

- f) les recommandations du personnel des collèges privés en ce qui a trait au soutien à la recherche et à sa promotion;
- g) les orientations du plan de relance de la recherche au réseau collégial privé.

1.2 Les conditions de l'étude

D'abord, le comité exécutif de la Commission des directeurs des études de l'ACPQ nomme une chargée de projet pour développer cette étude à la session de l'hiver 2006. De plus, il mandate un groupe de travail qui participe à la réflexion sur les moyens à privilégier pour le développement d'une culture de recherche, et à l'élaboration des orientations favorables à la relance de la recherche dans le réseau collégial privé agréé.

Finalement, le comité de la Commission des directeurs des études de l'ACPQ détermine deux sources d'information qu'il juge nécessaires à l'analyse de la situation. Ce sont :

- a) la documentation que l'Association pour la recherche au collégial (ARC) a pu retracer à ce jour par rapport à l'activité de recherche pédagogique subventionnée dans le réseau collégial privé;
- b) les consultations entreprises auprès de divers collaborateurs de ce réseau d'enseignement :
 - le comité exécutif de la Commission des directeurs des études de l'ACPQ;
 - le président du comité de relance de la recherche au collégial privé;
 - la secrétaire générale de l'ACPQ;
 - la Commission des directeurs des études de l'ACPQ;
 - le comité organisateur des Ateliers pédagogiques de l'ACPQ;
 - des directeurs des études;
 - des directeurs ou des coordonnatrices de l'enseignement;
 - des conseillères pédagogiques;
 - des coordonnateurs de programmes;
 - des chercheurs en action;
 - d'anciens chercheurs;
 - des enseignants qui ont le désir de se lancer en recherche;
 - des enseignants dont les projets de recherche soumis ont été refusés;
 - des enseignants qui ne font pas ou ne veulent faire pas de recherche, mais s'intéressent au domaine.

Dix-huit réunions se tiennent pour recueillir les perceptions ou les opinions de membres du personnel enseignant et non-enseignant du réseau collégial privé par rapport à la recherche. Elles se sont déroulées ainsi :

- a) une réunion du comité exécutif de la Commission des directeurs des études de l'ACPQ;

- b) quatre réunions du groupe de travail sur la relance de la recherche dans le réseau collégial privé;
- c) une réunion de la Commission des directeurs des études de l'ACPQ;
- d) une entrevue collective avec le comité organisateur des Ateliers pédagogiques;
- e) quatre entrevues individuelles dans un premier collège;
- f) deux entrevues collectives, chacune impliquant deux chercheurs et une entrevue téléphonique dans un deuxième collège;
- g) trois entrevues collectives, chacune composée de trois à sept personnes, dans des collèges différents;
- h) une entrevue collective avec vingt coordonnateurs de départements dans un sixième collège.

Soixante-deux personnes participent à la collecte d'information, soit dix directeurs des études, six adjoints à la direction des études, cinq coordonnateurs à l'enseignement ou à l'organisation scolaire, 41 enseignants qui œuvrent dans les familles de programmes suivantes : arts et lettres (1), formation générale (9 (littérature (1), philosophie (3), langues secondes (3), éducation physique (2)), mathématiques (2), sciences de la nature (3), sciences humaines (7), techniques administratives (10), techniques biologiques (4) et techniques humaines (5). Vingt-et-un enseignants sont coordonnateurs de programme, l'un a déjà participé au comité d'évaluation du Comité de recherche et d'expérimentation pédagogique (CREP), 13 ont fait ou font de la recherche subventionnée et 6 ont signalé vouloir en faire.

Les treize collèges suivants apportent leur concours à cette étude :

- a) Campus-Notre-Dame-de-Foy, Saint-Augustin-de-Desmaures;
- b) Collège André-Grasset, Montréal;
- c) Collège Bart, Québec;
- d) Collège Jean-de-Brébeuf, Montréal;
- e) Collège Laflèche, Trois-Rivières;
- f) Collège Lasalle, Montréal;
- g) Collège Mérici, Québec;
- h) Collège O'Sullivan de Montréal, Montréal;
- i) Collège O'Sullivan de Québec, Québec;
- j) Collège préuniversitaire Nouvelles-Frontières, Gatineau;
- k) Marianopolis College, Montréal;
- l) Petit séminaire de Québec et Multi-Collège de l'Ouest, Gatineau;
- m) Séminaire de Sherbrooke, Sherbrooke.

DEUXIÈME CHAPITRE

ANALYSE DE LA SITUATION

2.0 Introduction

L'ACPQ veut connaître la situation de la recherche pédagogique subventionnée et informer les directions de ses collèges membres des moyens à développer pour favoriser la mise en place d'une véritable culture de la recherche dans les collèges. À cet égard, plusieurs questions se posent : Quels collèges réalisent des recherches pédagogiques subventionnées? Pourquoi assurer une culture de recherche à ce niveau d'enseignement? Pour quoi et comment se concrétise-t-elle? Sur quoi fonde-t-elle son existence? En quoi est-elle une valeur ajoutée pour ce réseau? Qui s'en préoccupe ou la développe? Comment soutenir chaque établissement membre de l'Association des collèges privés du Québec et le réseau des collèges privés en ce qui a trait à une culture de la recherche? Or, l'ACPQ juge de premier ordre que l'élaboration d'un plan de relance de la recherche au réseau collégial privé repose sur un profil des collèges par rapport à leurs recherches pédagogiques subventionnées et sur les points de vue de chercheurs ou d'enseignants qui se préoccupent du sujet et de ceux de personnes qui assument la fonction de soutien à la recherche dans leur collège.

Ce présent chapitre expose l'état de la situation qu'il a été possible d'établir.

La section 1 présente les principales tendances de la recherche dans le réseau entre les années 1986-1987 et 2005-2006 tout en brossant à grands traits le portrait des collèges sur ce plan. Ce portrait repose sur les inventaires dressés par l'Association pour la recherche au collégial (ARC), à l'automne 2005, en ce qui touche les recherches pédagogiques subventionnées au réseau collégial privé. Quoiqu'ils ne soient pas exhaustifs, parce que les données dont disposait l'ARC demeurent partielles, ces inventaires offrent un aperçu de ces recherches, de leurs sources de subvention, des collèges bénéficiaires, des thématiques de recherche, de leurs chercheurs et de leurs publications. D'ailleurs, cette section examine chacun de ces éléments.

La section 2, quant à elle, fait ressortir les résultats de la consultation menée auprès d'enseignants chercheurs ou intéressés à la recherche et auprès de membres du personnel non-enseignant soutenant la recherche dans leur collège. Pour recueillir les impressions de ces personnes par rapport à la recherche dans leur réseau d'enseignement et pour identifier leurs irritants, leurs difficultés et leurs besoins en matière de soutien à la recherche, une approche méthodologique de type qualitatif est utilisée. Des entrevues semi-dirigées individuelles et collectives, d'une durée d'une heure à deux heures, servent, d'une part, à recueillir les points de vue des personnes consultées et, d'autre part, à les impliquer déjà dans une relance de la recherche. Ces entrevues, à l'exception d'une, sont enregistrées. Elles sont retranscrites afin d'assurer lors de l'analyse la fidélité des propos entendus.

2.1 *Un portrait des activités de la recherche au collégial privé agréé*

2.1.1 *Les sources des subventions de recherche*

D'entrée de jeu, force est de constater que plusieurs éléments manquent afin de brosser un portrait d'ensemble des recherches pédagogiques subventionnées. Quoique le système d'information soit lacunaire, il est possible de retracer, depuis l'année 1986-1987, dans les collèges membres de l'ACPQ, 94 recherches pédagogiques subventionnées. Huit des neuf sources de leur financement sont identifiées. La liste suivante présente les organismes subventionnaires et les sigles utilisés dans l'étude et ses tableaux :

- a) Collège : fonds du collège;
- b) Conseil des arts du Canada : Programme de subvention globale du Conseil des arts du Canada;
- c) DGEC : Direction générale de l'enseignement collégial;
- d) MIXTE : collaboration PAREA-PAPMDI;
- e) PAPMDI : Programme d'aide à la production de matériel didactique informatisé, géré par le Centre collégial de développement de matériel didactique (CCDMD);
- f) PAREA : Programme d'aide à la recherche sur l'enseignement et l'apprentissage. Pour cette source de subvention, nous joignons le Programme de subvention à l'innovation pédagogique (PROSIP) auquel s'est substitué le PAREA en 1987²;
- g) PREP : Programme de recherche et d'expérimentation pédagogique. Pour cette source de subvention, nous joignons le fonds d'aide à la recherche de l'Association des collèges du Québec (ACQ) et le fonds d'aide à la recherche de l'Association des collèges privés du Québec (ACPQ).

Le tableau 1, à la page suivante, répartit par programme de subvention et par année d'obtention pour les collèges, le nombre de ces recherches pédagogiques subventionnées répertoriées depuis les vingt dernières années, soit de 1986-1987 à 2005-2006. De prime abord, l'examen du premier tableau révèle que les fonds du PREP et du PAREA sont les plus sollicités, plus précisément 59 % des recherches pédagogiques subventionnées répertoriées relèvent du PREP tandis que 21 % du PAREA. Environ 7 % d'entre elles sont produites grâce à d'anciens programmes du Ministère, d'organismes fédéraux ou des fonds de collège.

De plus, on remarque que la recherche semble plus active certaines années plutôt que d'autres. Il apparaît aussi, dans ce même tableau, qu'entre les années scolaires 1995-1996 et 1999-2000, aucune recherche n'est recensée dans le PREP. Quelles en sont les raisons? Une lacune sur le plan de l'information? L'appropriation du renouveau collégial? Un manque de projets de recherche soumis ou acceptés par ce programme? Un manque de fonds pour ce programme, puisqu'il est le résidu des subventions du PAREA et que ces années semblent plus prolifiques pour ce programme? Les mêmes questions pourraient se poser par rapport aux recherches subventionnées

² *La recherche au collégial : un potentiel considérable, une contribution significative*, http://vega.cvm.Québec.ca/arc/4_1_publications_html.php?fich=doc/avis_meq.html

par le PAREA, qui paraissent inexistantes de 1988 à 1994. Toutefois, il est difficile d'analyser plus en détail les éléments de ce tableau, puisqu'aucune information sur les enveloppes subventionnaires annuelles de recherche attribuées au réseau des collèges privés n'a été soumise au profit de l'étude.

TABEAU 1 Nombre de recherches subventionnées par programme depuis 20 ans

Années scolaires	COLLÈGE	CONSEIL DES ARTS DU CANADA	DGEC	MIXTE	PAREA	PREP	SOURCES NON IDENTIFIÉES
2005-2006						6	
2004-2005					1	7	
2003-2004					1	5	
2002-2003					1	5	
2001-2002					2	6	
2000-2001					3		
1999-2000	1				2	11	
1998-1999				1	2		
1997-1998				1	1		
1996-1997				1	4		
1995-1996					1		
1994-1995		1			1	1	1
1993-1994							
1992-1993	1						
1991-1992						1	3
1990-1991							1
1989-1990			1			2	4
1988-1989						4	1
1987-1988					1	2	2
1986-1987						5	
Nombre de recherches	2	1	1	3	20	55	12
Pourcentage de recherches	2 %	1 %	1 %	3 %	21 %	59 %	13 %

Déjà les points soulevés à la lecture de ce premier tableau font ressortir le fait que les données disponibles sont incomplètes. Malgré le manque d'information, une question se pose : qu'en est-il de cette impression souvent entendue selon laquelle la recherche ait diminué depuis les dernières années dans le réseau collégial privé? Pour mieux examiner cette question, le tableau suivant renseigne sur le total des recherches pédagogiques par programme subventionnaire au cours de deux périodes de dix ans, soit de 1986-1987 à 1995-1996 et de 1996-1997 à 2005-2006. Ainsi,

cet espace temps met en lumière les tendances des collèges au regard des organismes subventionnaires sollicités au cours de l'une et de l'autre période.

TABEAU 2 Comparaison par périodes de dix ans des subventions de recherches pédagogiques selon les programmes de subvention

Nombre de subventions selon deux périodes scolaires	COLLÈGE	CONSEILL DES ARTS DU CANADA	DGEC	MIXTE	PAREA	PREP	FONDS INCONNUS
De 1996-1997 à 2005-2006	1	0	0	3	17	40	0
De 1986-1987 à 1995-1996	1	1	1	0	3	15	12
Nombre total des subventions	2	1	1	3	20	55	12

Comme le montre le tableau 2, les recherches dont le financement est inconnu se sont tenues pour l'essentiel avant 1996. Il apparaît que le nombre de recherches pédagogiques subventionnées par le PREP semble en force depuis l'année 1996-1997. En effet, depuis 10 ans, soit de 1996-1997 à 2005-2006, 43 des recherches recensées relèvent du PREP comparativement à quinze entre 1986-1987 et 1996-1997. Cela donne l'impression que ces recherches sont en croissance depuis 1996-1997. Cependant, cette hypothèse ne peut être confirmée tout comme l'impression souvent admise selon laquelle il y a vraisemblablement une diminution de projets de recherche soumis au PREP au cours des dernières années. Peu d'indices permettent d'expliquer cette augmentation du nombre de recherches subventionnées par le PREP, si ce n'est le fait que la recherche pédagogique est favorisée au détriment des autres types de recherche, depuis la révision des programmes de recherche du MELS. En effet, d'après l'enquête de Gaudreau et Sigouin (1991)³, la recherche-développement et la recherche fondamentale étaient prépondérantes avant 1990 et, depuis, elles ne sont plus subventionnées par les principaux fonds de recherche du MELS. De plus, pour comprendre mieux l'augmentation des recherches pédagogiques subventionnées par le PREP, il faudrait de plus vérifier si les chercheurs des collèges se tournent davantage vers le PREP ou vers le PAREA quand ils soumettent un projet de recherche. Pour ce faire, il faudrait connaître le nombre exact de recherches acceptées au PREP comparativement à celles soumises à ce programme et le mettre en parallèle avec l'enveloppe globale des subventions à la recherche dans le réseau collégial privé. Reconnaissons que ces deux aspects n'ont pu être examinés lors de cette étude, faute d'informations pertinentes.

³ GAUDREAU, Jean-Pierre et GÉRALD SIGUOIN. *La recherche au collégial privé*, Rapport de recherche subventionné conjointement par la Direction générale de l'enseignement collégial et l'Association des collèges du Québec, Montréal, Collège Marie-Victorin, 1991.

Quant aux subventions du PAREA accordées aux collèges privés, au premier coup d'œil, d'après la documentation sur le sujet, elles semblent plus élevées entre les années 1996-1997 et 2001-2002, même si ce programme subit une compression budgétaire en 1993. Cette compression budgétaire touche-t-elle aussi l'enveloppe subventionnaire à la recherche pédagogique du réseau collégial privé? La question demeure sans réponse, puisque l'information à ce sujet manque à nouveau. Par contre, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport fournit, au tableau 3, la compilation des demandes de subvention et des acceptations de recherche PAREA dans le réseau des collèges privés depuis la révision du programme. Dans ce tableau, il apparaît que pour l'année 1993-1994, aucun projet de recherche n'a été soumis sous ce programme. Pour les six années suivantes, soit de 1994-1995 à 1999-2000, 23 projets de recherches sont soumis et quatorze sont financées (60,87 %). Toutefois, depuis 2000-2001, 18 projets de recherche sont soumis et 8 sont financés (44,44 %). Il y a donc, effectivement, plus de projets de recherche soumis avant 2000-2001, et ce, dans une proportion de 21,17 %. Par le fait même, l'acceptation des recherches augmente de 42,85 % au cours de cette période.

TABLEAU 3 Projets des collèges privés présentés au PAREA de 1993 à 2006

Années scolaires	Nombre de projets présentés	Nombre de projets subventionnés ⁴	Taux de succès des demandes PAREA
2005-2006	2	0	0 %
2004-2005	3	1	33,3 %
2003-2004	3	1	33,3 %
2002-2003	3	1	33,3 %
2001-2002	2	2	100 %
2000-2001	5	3	60 %
1999-2000	4	2	50 %
1998-1999	3	3	100 %
1997-1998	5	2	40 %
1996-1997	5	5	100 %
1995-1996	4	1	25 %
1994-1995	2	1	50 %
1993-1994	0	0	-
Total des projets	41	22	Moyenne : 53,66 %

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, mars 2006

Donc, à l'examen de tels chiffres, il apparaît nettement que le nombre de demandes de subvention aussi bien que le financement par ce programme diminuent depuis les six dernières années. Finalement, il est à noter, au tableau 3, que le taux d'acceptation des projets de recherche demeure variable d'une année à l'autre. Néanmoins, bon an, mal an, 22 des 41 projets soumis au PAREA sont subventionnés, soit 53,66 % des demandes de subvention. L'étude ne comporte pas d'échelle comparative avec le réseau collégial public qui permettrait de vérifier jusqu'à quel point

⁴ Sont aussi notées les deux recherches recensées en collaboration PAREA-PAPMDI.

cette moyenne des acceptations des projets de recherche, compte tenu du nombre des collèges de l'ACPQ, est satisfaisante pour ce réseau d'enseignement collégial.

2.1.2 Les collèges et leur actif en recherche

Un objectif de cette étude vise à tracer un portrait des collèges par rapport à la recherche. À l'aide des données utilisées, l'étude a donc cherché à identifier quels collèges bénéficient de subventions de recherche d'ordre pédagogique. La recension des recherches sur laquelle s'appuie l'étude actuelle révèle que onze des vingt-quatre collèges membres de l'ACPQ ne reçoivent aucune subvention de recherche pédagogique connue, s'il y en a eu. Pour les treize autres collèges, le tableau 4 présente l'étalement de leurs subventions attribuées à la recherche pédagogique.

TABLEAU 4 Répartition des subventions annuelles accordées à la recherche pédagogique, depuis 20 ans, selon les collèges bénéficiaires

Années scolaires	Campus Notre-Dame-de-Foy	Collège André-Grasset	Collège d'affaires Ellis	Collège Jean-de-Brébeuf	Collège Lafleche	Collège Mérici	Collège O'Sullivan de Montréal	Collège O'Sullivan de Québec	Collège Stanislas	École commerciale du Cap	Institut Teccart	Marianopolis College	Séminaire de Sherbrooke
2005-2006	1	2		4	1							1	
2004-2005	1	2	1	4	1							1	1
2003-2004	2	3	1	3	1								
2002-2003	2	1	1	3	2	1							
2001-2002	2	2		3	2	2					1		1
2000-2001	1	1		2		1							
1999-2000	3	3	1	7	4	3	1	2		2	2		1
1998-1999		2		3	1						1		
1997-1998		1		4	2								
1996-1997		1		3	1	1					1		
1995-1996				1							1		
1994-1995		1		1				1					1
1993-1994													
1992-1993		1											
1991-1992		1		1		1			1				
1990-1991						1							
1989-1990	3	1		1		1						1	
1988-1989		1		3									1
1987-1988	2			1		1					1		
1986-1987		2		1		1						1	
Total	17	25	4	45	15	13	1	3	1	2	7	4	5

Examinons à une échelle globale le financement de 94 recherches pédagogiques subventionnées telles qu’elles sont recensées au tableau 4. On observe que les collèges privés récoltent à 142 reprises divers fonds de recherche. Un survol de ces subventions de recherche nous laisse voir que certains collèges sont très actifs sur le plan de la recherche. On peut aussi se faire une idée des années creuses ou des plus prolifiques en matière de recherche pédagogique subventionnée.

Pour dresser un portrait plus adéquat des collèges par rapport aux subventions de recherche obtenues, une comparaison de leur nombre sur deux périodes de dix ans s’avère porteuse d’indications. En effet, ce dénombrement permet d’être informés sur la croissance ou la diminution du nombre de subventions récoltées par des collèges au cours des années. À l’aide du tableau 5, il appert, dans un premier temps, que 8 des 13 collèges reconnus comme faisant de la recherche pédagogique subventionnée augmentent d’au moins 50 %, depuis 1997-1998, le nombre de subventions destinées à la recherche. D’autres obtiennent aussi plus de subventions, quoique, l’écart entre les deux décennies demeure mineur, un semble conserver le même nombre de subvention et en ce qui concerne un dernier, aucune nouvelle subvention de recherche pédagogique n’est recensée.

TABLEAU 5 Nombre de subventions annuelles par collège pour des recherches pédagogiques, de 1986-1987 à 1996-1997 et de 1997-1998 à 2005-2006

Années scolaires par périodes de 10 ans	Campus Notre-Dame-de-Foy	Collège André-Grasset	Collège d'affaires Ellis	Collège Jean-de-Brébeuf	Collège Lafleche	Collège Mérici	Collège O'Sullivan de Montréal	Collège O'Sullivan de Québec	Collège Stanislas	École commerciale du Cap	Institut Teccart	Marianopolis College	Séminaire de Sherbrooke
1997-2006	12	17	4	33	16	7	1	2	0	2	4	2	3
1986-1996	5	8	0	12	0	6	0	1	1	0	3	2	2
Taux d'augmentation depuis 10 ans	58%	52%	100%	69%	100%	14%	100%	50%	0%	100%	25%	0%	33%

Selon les données reproduites dans les tableaux précédents, est-il prématuré de convenir que onze des vingt-quatre collèges de l’ACPD, soit 45,83 % d’entre eux, se seraient engagés davantage sur le plan de la recherche pédagogique subventionnée au cours des dix dernières années?

L’étude pousse plus loin l’analyse de la situation, car elle vise à mieux connaître l’implantation d’une culture de la recherche dans les collèges membres de l’ACPD. Ainsi, pour avoir une perception plus éclairée de cette dimension, le tableau 6 établit, pour chaque collège, le total des subventions obtenues pour mener des recherches pédagogiques. Ce total est proportionnel à la quantité totale de subventions obtenues. Cela indiquera vraisemblablement aux collèges concernés et à l’ACPD la place prise dans l’attribution globale de ces subventions.

En effet, le tableau 6 nous amène à constater qu’un des collèges se distingue nettement des autres, car il a recueilli, en moyenne, au cours des vingt dernières années, 31,7 % des subventions

allouées à l'ensemble du réseau des collèges privés. Par contre, un deuxième collège semble tirer son épingle du jeu puisqu'il a reçu 17,6 %. Trois autres bénéficiaient de 9 % à 12 % des subventions. Pour leur part, les autres collèges demeuraient timides sur ce plan, car le pourcentage des fonds de recherche obtenus variait de 0,7 % à 5 %.

TABLEAU 6 Répartition et proportion des subventions annuelles accordées à 13 collèges à des fins de recherches pédagogiques

Subventions annuelles	Campus Notre-Dame-de-Foy	Collège André-Grasset	Collège d'affaires Ellis	Collège Jean-de-Brébeuf	Collège Lafèche	Collège Mérici	Collège O'Sullivan de Montréal	Collège O'Sullivan de Québec	Collège Stanislas	École commerciale du Cap	Institut Teccart	Marianapolis College	Séminaire de Sherbrooke
Nombre de subventions	17	25	4	45	15	13	1	3	1	2	7	4	5
Proportion des subventions par collège	12 %	17,6 %	2,8 %	31,7 %	10,6 %	9,2 %	0,7%	2,1 %	0,7%	1,4 %	4,9 %	2,8 %	3,5 %

Finalement, en ce qui a trait aux subventions destinées à la recherche pédagogique subventionnée, les tableaux qui précèdent mettent en relief la corrélation entre leur nombre et les collèges bénéficiaires. Ce bilan permet de regrouper les vingt-quatre collèges privés membres de l'ACPQ en six catégories :

- a) Les collèges ayant obtenu plus de 20 subventions annuelles : 2 ou 8,33 % des collèges;
- b) Les collèges ayant obtenu entre 15 et 20 subventions annuelles : 2 ou 8,33 % des collèges;
- c) Les collèges ayant obtenu entre 10 et 15 subventions annuelles : 1 ou 4,2 % des collèges;
- d) Les collèges ayant obtenu entre 5 et 10 subventions annuelles : 2 ou 8,33 % des collèges;
- e) Les collèges ayant obtenu moins de cinq subventions annuelles : 6 ou 25 % des collèges;
- f) Les collèges n'ayant obtenu aucune subvention de recherche pédagogique connue : 11 ou 45,83 % des collèges.

Donc, depuis vingt ans, un peu plus de la moitié des collèges privés, plus précisément 54,17 %, reçoivent des subventions pour s'impliquer dans des travaux de recherches pédagogiques. Est-ce beaucoup ou peu? La question se pose et pourrait faire l'objet d'un débat au sein des divers comités de l'ACPQ ou dans une autre étude. Par contre, une comparaison avec le réseau des

cégeps par rapport aux subventions accordées à des recherches pédagogiques serait intéressante à effectuer et permettrait de mieux situer la participation des collèges membres de l'ACPQ au regard de la recherche pédagogique subventionnée à l'ordre de l'enseignement collégial québécois.

2.1.3 Les collèges et les recherches réalisées

L'examen des subventions par collège centrées sur des recherches pédagogiques explique en partie l'implication des collèges. Toutefois, l'attribution des subventions ne correspond pas nécessairement au nombre de recherches réalisées, car celles-ci, comme il a été noté précédemment, peuvent s'échelonner sur une période variant d'un à quatre ans. Afin de comprendre plus en profondeur l'implantation de la recherche dans les collèges, il faut déterminer maintenant le nombre de recherches pédagogiques recensées que chaque collège développe depuis vingt ans.

D'abord, il est bon de préciser que douze collèges (50 %) participent à des recherches pédagogiques interinstitutionnelles subventionnées par le PREP et le PAREA. Dix des 94 recherches recensées se réalisent grâce à ces collaborations, soit 10,64 % d'entre elles. Ces recherches méritent un examen attentif vu qu'elles permettent déjà de distinguer les collèges porteurs de ces projets de leurs collaborateurs. Au tableau 7, de la page suivante, elles sont identifiées à l'aide d'un **O** en gras.

Ce tableau permet d'observer que six des douze collèges impliqués dans la recherche interinstitutionnelle, en fait le quart de l'ensemble des collèges privés agréés, prennent part à des recherches sans en être les meneurs. Leur participation se réduit à un ou deux engagements. Par contre, le tableau dénote que deux collèges investissent plus particulièrement dans ce type de recherches à titre d'initiateurs ou de collaborateurs. L'un d'eux collabore avec quatre collèges différents et il compte huit recherches de ce type, tandis qu'un deuxième collège s'allie à deux collèges pour en réaliser six. Deux collèges sont à l'origine de deux projets, et, de plus, deux autres collèges en ont chacun une sous leur responsabilité.

Plus particulièrement depuis 1996, des ententes se nouent entre des collèges. En effet, trois recherches PAREA et un projet PREP naissent d'une équipe de deux collaborateurs fidèles. Deux recherches PREP naissent à la suite d'une collaboration entre une chercheuse établie et un novice. Deux autres projets regroupent les quatre mêmes collèges et, finalement, deux collèges s'adjoignent à leur tour à deux projets PREP dont font aussi partie d'autres collèges, différents selon le projet.

TABEAU 7 Projets interinstitutionnels dans le réseau des collèges privés

Années scolaires	Programmes de subvention	Campus Notre-Dame-de-Foy	Collège André-Grasset	Collège d'affaires Ellis	Collège Jean-de-Brébeuf	Collège Lafèche	Collège. Mérici	Collège O'Sullivan de Montréal	Collège O'Sullivan de Québec	École commerciale du Cap	Institut Teccart	Marianopolis College	Séminaire de Sherbrooke
2005-2006	PREP				X							O	
2004-2005	PREP				X							O	
2001-2002	PREP		X		X	O							X
2000-2004	PAREA		O		X ⁵								
1999-2000	PREP		O		O								
1999-2000	PREP			X			X	X	O	X			
1999-2000	PREP	X					O			X	X		
1999-2000	PREP		X		X	O							X
1998-2000	PAREA		O		O								
1996-1998	PAREA		O		O								
Nombre de projets interinstitutionnels par collège		1	6	1	8	2	2	1	1	2	1	2	2

Légende O : collège initiateur
X : collège collaborateur

Ces recherches pédagogiques subventionnées réalisées en partenariat institutionnel jouent-elles un rôle sur la culture de recherche des collèges concernés ? Afin de mieux mesurer cet aspect, on met en comparaison ces recherches dans la colonne (nb/10 INTER) du tableau suivant avec le nombre total de recherches pédagogiques subventionnées recensées dans chaque collège, quelque soit leur durée ou le statut des chercheurs appelés à travailler individuellement ou en équipe dans leur collège ou encore en partenariat avec d'autres collèges.

De façon générale, le tableau 8 montre que deux collèges se démarquent encore en ce qui concerne le nombre de leurs recherches pédagogiques subventionnées. Il apparaît que trois autres réalisent, depuis 1986, sensiblement le même nombre de recherches, soit 13 ou 14. Les autres collèges réalisent entre une et cinq recherches. Cependant, en comparant le pourcentage de recherches interinstitutionnelles réalisées par rapport à la somme de leurs recherches pédagogiques subventionnées, on constate que huit collèges effectuent plus du quart de leurs recherches en partenariat avec d'autres collèges.

⁵ Il y eut une collaboration entre les deux collèges seulement pour la première année du projet puisque Jean-Denis Groleau est malheureusement décédé au cours de ces travaux.

Rappelons que l'ACPQ encourage, depuis quelques années, le développement de recherches pédagogiques interinstitutionnelles notamment dans le cadre du PREP. Est-ce la raison pour laquelle ce type de recherche semble une option privilégiée en ce qui concerne le développement de la recherche dans des collèges? Convierait-il d'encourager et de soutenir des recherches fondées sur un tel mode de fonctionnement ? Ne favoriserait-on pas, à ce moment-là, un meilleur esprit de recherche au sein d'un plus grand nombre de collèges de l'ACPQ? Cela va sans dire que cette étude n'aborde pas vraiment ces questions, car les données sur lesquelles elle s'appuie ne permettent pas de les vérifier. Par contre, revoir ces questions, dans une autre étude, permettrait de mieux voir les résultats obtenus dans les collèges participants et d'évaluer si la recherche interinstitutionnelle est à encourager davantage.

TABLEAU 8 Comparaison des collèges entre les recherches pédagogiques par programme subventionnaire et les recherches interinstitutionnelles

Collèges	COLLÈGE	CONSEIL DES ARTS	DGEC	MIXTE	PAREA	PREP	SOURCES NON IDENTIFIÉES	Nombre total des recherches	NB/10 des recherches interinstitutionnelles	Proportion des recherches interinstitutionnelles
Campus Notre-Dame-de-Foy			1		3	8	2	14	1	7,14 %
Collège André-Grasset	1				4	11	3	19	6	31,58 %
Collège d'affaires Ellis					1	2		3	1	33,33 %
Collège Jean-de-Brébeuf	1			2	8	14	4	29	8	27,58 %
Collège Laflèche				1	1	11		13	2	15,38 %
Collège Mérici					3	9	1	13	2	15,38 %
Collège O'Sullivan de Montréal						1		1	1	100 %
Collège O'Sullivan de Québec						3		3	1	33,3 %
Collège St-Stanislas							1	1	0	0 %
École commerciale du Cap						2		2	2	100 %
Institut Teccart					2	3		5	1	20 %
Marianopolis College						3	1	4	2	50 %
Séminaire de Sherbrooke		1				4		5	2	40 %

Toujours avec l'intention de découvrir quelles tendances s'observent dans les collèges en ce qui a trait à la recherche pédagogique subventionnée depuis les vingt dernières années, il est révélateur d'établir une comparaison entre le nombre de réalisations de 1986-1997 à 1996-1997 et de 1997-1998 à 2005-2006.

TABLEAU 9 Nombre total des recherches pédagogiques subventionnées recensées dans 13 collèges, de 1986-1987 à 1996-1007 et de 1997-1998 à 2005-2006

Années scolaires par périodes de 10 ans	Campus Notre-Dame-de-Foy	Collège André-Grasset	Collège d'affaires Ellis	Collège Jean-de-Brébeuf	Collège Lafleche	Collège Mérici	Collège O'Sullivan de Montréal	Collège O'Sullivan de Québec	Collège Stanislas	École commerciale du Cap	Institut Teccart	Marianopolis College	Séminaire de Sherbrooke
1997-2006	9	11	3	18	12	7	1	2	0	2	3	2	3
1986-1996	5	7	0	11	1	6	0	1	1	0	2	2	2
Différence entre les 2 périodes	44 %	36 %	100 %	39 %	92 %	14 %	100%	50 %	0 %	100 %	33 %	0 %	33 %

Effectivement, on observe au tableau 9 que onze collèges réalisent plus de recherches depuis 1997-1998 et dix d'entre eux développent plus du tiers de leurs recherches pédagogiques subventionnées au cours des dix dernières années. Ce tableau révèle, finalement, que des collèges mènent de nombreuses recherches pédagogiques subventionnées et qu'ils les développent plus qu'on le pense.

À la suite de ces observations, un dernier élément exige que l'on s'y attarde. En recensant le nombre de recherches pédagogiques subventionnées, ce qui constitue la base de cette étude, on observe que 22 des 94 recherches durent plus d'un an, soit 23,4 % d'entre elles. C'est donc dire que des collèges obtiennent un renouvellement de leurs subventions de recherche pour un peu moins du quart d'entre elles. Quelle information le rapport fournirait-il en ce qui concerne le nombre de recherches recensées par collège (tableau 8) et le nombre de subventions annuelles que chacun reçoit pour chacune (tableau 4)? Quel impact le fait de mener une recherche sur plus d'un an a-t-il?

Le tableau 10 établit ce rapport. Pour mieux le découvrir, il est important de se rappeler que le Collège Jean-de-Brébeuf obtient, jusqu'à ce jour, huit subventions du PAREA et une subvention en collaboration PAREA-PAPMDI, lesquelles s'échelonnent sur deux à trois ans, tandis que le Collège André-Grasset a à son actif quatre recherches PAREA, qui s'échelonnent sur deux à quatre ans.

TABLEAU 10 Comparaison entre le nombre de recherches pédagogiques et le nombre de subventions par collège

Recherches pédagogiques et leur renouvellement financier	Campus Notre-Dame-de-Foy	Collège André-Grasset	Collège d'affaires Ellis	Collège Jean-de-Brébeuf	Collège Lafleche	Collège Mérici	Collège O'Sullivan de Montréal	Collège O'Sullivan de Québec	Collège Stanislas	École commerciale du Cap	Institut Teccart	Marianopolis College	Séminaire de Sherbrooke
Nb de recherches subventionnées	14	19	3	29	13	13	1	3	1	2	5	4	5
Nb de renouvellements financiers	3	6	1	16	2	1	0	0	0	0	2	0	0
Nombre total des subventions	17	25	4	45	15	14	1	3	1	2	7	4	5

En comparant le nombre de recherches subventionnées au nombre de renouvellements, il apparaît que sept collèges profitent de renouvellements financiers. Peut-on alors avancer l'idée que les recherches qui exigent plusieurs années pour les mener à terme sont financièrement avantageuses pour les collèges. Y a-t-il d'autres avantages à mener des recherches plus longues? Un examen plus exhaustif de la situation permettrait, d'une part, de relever les conditions qui favorisent des recherches à plus long terme chez les chercheurs du réseau collégial privé et, d'autre part, d'identifier les répercussions que ces recherches engendrent dans les collèges.

2.1.4 Les thématiques de recherche

Justement, quelles sont les préoccupations pédagogiques des chercheurs du réseau collégial privé et quels sujets de recherche développent-ils pour les étudier? S'interroger sur cet aspect permet de mieux dégager le profil des collèges par rapport à la recherche. Or, pour identifier les thématiques des recherches pédagogiques subventionnées et leur récurrence, peu d'éléments dans la documentation permettent de bien le voir. Il faut se fier au titre de la recherche et parfois à l'indication relative au fait que la recherche est un outil pédagogique, un cédérom ou bien un livre. En dépit de la pauvreté de l'information, les points suivants s'observent.

Les 23 recherches recensées dans le cadre de PAREA touchent l'apprentissage des élèves, leur motivation ou leur réussite scolaire ou elles renvoient aux pratiques pédagogiques. En effet, quatorze recherches abordent l'intégration des apprentissages, six concernent la pratique enseignante, trois examinent les représentations des élèves et une se penche sur l'intelligence émotionnelle. Il est à remarquer que neuf recherches (39,13 %) se rapportent au français, huit à la philosophie (34,78 %) et neuf exploitent les TIC (39,13 %).

Par rapport aux 55 recherches pédagogiques subventionnées par le PREP, il demeure difficile d'identifier pour treize d'entre elles à quels programmes ou à quelles disciplines elles touchent. Les informations demeurent aussi insuffisantes pour identifier l'objet de leur recherche. Par contre, il apparaît que les 42 autres sont menées au profit de disciplines spécifiques : administration (2), anglais (3), commercialisation de la mode (4), éducation physique (1),

français (14), philosophie (8), gestion hôtelière (3), mathématiques (2), sciences de la nature (3), techniques policières (1) et tourisme (2). Les recherches abordent les thématiques suivantes : d'abord, presque la moitié, soit 22 recherches concernent les élèves. De fait, dix se penchent sur leur réussite, cinq abordent l'intégration des apprentissages, sept examinent les perceptions des élèves sur divers sujets, soit les attitudes (2), les valeurs (3) ou le rapport travail-études (2). Ensuite, seize recherches se rapportent à l'enseignement, soit à l'expérimentation d'approches pédagogiques (10), à la pratique enseignante (4) ou à l'évaluation des apprentissages (2). Finalement, quatre recherches concernent les programmes, à savoir que trois se penchent sur le profil de sortie et une étudie l'épreuve synthèse de programme. Globalement, de ces 42 recherches, huit exploitent les TIC (19,04 %) et les disciplines de français (33,33 %) et de philosophie (19 %) demeurent, comme c'était le cas pour les recherches PAREA, les plus sollicitées.

Par rapport aux 19 recherches subventionnées par des organismes autres que le PREP et le PAREA, sept sont des publications d'ouvrages pédagogiques ou de livres, deux sont des outils informatisés, deux servent à des mémoires de maîtrise tandis qu'une autre correspond à une thèse de doctorat. Quatre concernent l'une ou l'autre de ces disciplines : français (2), anglais (1), philosophie (1); ensuite une cinquième se penche sur les valeurs des élèves (1), une autre, enfin, traite de l'épreuve synthèse de programme. Précisons que, pour la dernière, l'information demeure insuffisante.

Finalement, malgré la difficulté d'examiner davantage les thématiques des recherches pédagogiques subventionnées, il ressort plus particulièrement que onze disciplines sont remises en question par des recherches, plus particulièrement l'attention est mise sur le français, la philosophie et les TIC. Les trois thématiques les plus récurrentes concernent la pratique enseignante, la bonification de programmes ou la réussite des élèves.

2.1.5 L'établissement des chercheurs du réseau collégial privé

Le portrait des collèges en ce qui concerne les activités de recherche serait partiel s'il ne mettait en évidence l'établissement d'origine de leurs chercheurs. Combien de chercheurs chaque collège peut-il dénombrier pour réaliser ses recherches pédagogiques subventionnées? Combien se lancent seulement une fois dans la recherche? Combien en accomplissent plus d'une? Chose certaine, un examen du nombre de chercheurs et de la quantité de leur production permettra d'identifier la vigueur de la recherche dans ces collèges grâce à la présence assidue de leurs chercheurs. Cet examen portera sur chacun des treize collèges identifiés comme faisant de la recherche depuis 1986-1987.

D'abord, le Campus Notre Dame-de-Foy compte sur treize chercheurs qui ont réalisé quatorze recherches pédagogiques subventionnées. Entre les années scolaires 1986-1987 et 1989-1990, six chercheurs sont actifs. Une chercheuse réalise une recherche PREP après avoir produit une recherche PAREA (PROSIP) avec deux autres chercheurs. Grâce à d'autres organismes subventionnaires, un chercheur réalise une recherche et trois autres chercheuses, dont deux forment une équipe, réalisent leur recherche pour publier un ouvrage scolaire. Depuis 1999-2000, ce collège compte sept nouveaux chercheurs. D'abord, entre 2001-2002 et 2004-2005, une équipe de deux chercheurs mène quatre recherches PREP, une deuxième équipe de deux réalise en 2005-2006

une recherche PREP. En 1999-2000, un cinquième chercheur fait partie d'une recherche interinstitutionnelle toujours dans le cadre du PREP tandis que le sixième reçoit une subvention du PREP. Finalement, entre 1999-2000 et 2003-2004, une chercheuse mène deux recherches consécutives dans le cadre du PAREA.

De même, au Collège André-Grasset, il y a dix-neuf recherches dont deux recherches PREP interinstitutionnelles pour lesquelles le nom de chercheurs n'est pas connu. Ainsi, pour les dix-sept restantes, quatorze chercheurs se les partagent. Entre 1986-1987 et 1994-1995, sept recherches sont réalisées. D'abord, une chercheuse et deux équipes, la première de trois chercheurs et la seconde de deux, réalisent chacune une recherche PREP. Ensuite, au cours de la même période, via des programmes de subvention autres que le PREP et le PAREA, un chercheur réalise deux recherches et deux autres en réalisent chacun une. Depuis 1996-1997, six chercheurs connus s'impliquent dans dix recherches. Dans un premier temps, le premier dont on vient de parler, œuvre avec un deuxième chercheur pour réaliser une recherche PREP en 2004-2005. Un troisième réalise quatre recherches PAREA, dont l'une est encore en cours et deux autres ainsi qu'une recherche PREP sont réalisées en partenariat avec un chercheur d'un autre collège. Finalement, un quatrième chercheur produit deux recherches PREP et les deux autres bénéficient, chacun, d'une subvention du PREP.

Au Collège d'affaires Ellis, de 2002-2003 à 2004-2005, une chercheuse mène deux projets de recherche de front : l'un de type PREP; l'autre de type PAREA. Un deuxième chercheur, non identifié dans les données, travaille à une recherche PREP interinstitutionnelle.

De son côté, le Collège Jean-de-Brébeuf compte, depuis vingt ans, 26 chercheurs qui ont réalisé 29 recherches pédagogiques subventionnées. En fait, onze recherches sont menées par des chercheurs individuels. Par ailleurs, les dix-huit autres sont menées par des équipes de recherche. Celles-ci changent la plupart du temps d'un projet à l'autre. Cependant, les données laissent voir que les plus expérimentés pilotent les recherches et que de nouveaux chercheurs se greffent à eux. Elles révèlent aussi que dix-sept des vingt-six chercheurs (65 %) ne réalisent qu'une recherche, à titre de collaborateur ou de chercheur responsable. Les neuf autres développent entre deux et neuf recherches. À cet égard, cinq chercheurs, plus précisément, participent à deux recherches, deux d'entre eux en réalisent trois, un en produit quatre et une chercheuse pilote neuf recherches, dont trois recherches PAREA et deux recherches PREP interinstitutionnelles. Signalons qu'un des chercheurs de ce collège participe à deux autres recherches PREP interinstitutionnelles. De plus, il demeure important de souligner qu'une équipe de recherche obtient, en 1998, une mention lors du concours des Prix du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour son rapport de recherche PAREA. Un membre de cette équipe de recherche poursuit ses travaux et il complète deux autres recherches PAREA avec un chercheur d'un autre collège. Les données, finalement, permettent de découvrir que ce collège subventionne des activités de recherche en plus de bénéficier de plusieurs organismes subventionnaires.

Le Collège Laflèche, pour sa part, a à son actif, depuis 1996-1997, dix-sept chercheurs pour ses treize recherches. Deux équipes bénéficient soit d'une subvention du PAREA, soit d'une subvention en collaboration des PAREA-PAPMDI, les onze autres chercheurs réalisent une recherche qui relève du PREP. Ainsi, en ce qui a trait aux onze recherches PREP, trois équipes de deux chercheurs produisent chacune une recherche, l'une de ces équipes s'était adjoint une troisième chercheuse pour sa première recherche. Un chercheur pilote deux projets

interinstitutionnels. Quatre chercheurs développent leur recherche individuellement. Finalement, une recherche n'a pas de chercheur identifié.

Au Collège Mérici, treize recherches pédagogiques subventionnées sont recensées dont deux n'ont pas de chercheurs identifiés. En ce qui concerne les onze autres, on compte douze chercheurs. D'abord, une chercheuse réalise, en 1990, une publication pédagogique subventionnée par une source inconnue. Ensuite, dans le cadre du PREP, de 1986-1987 à 2002-2003, quatre chercheurs réalisent individuellement une recherche dont l'un d'eux réalise un PAREA en 2000-2002. Une chercheuse se joint à deux chercheurs différents pour réaliser deux recherches. De même, une autre personne œuvre dans une recherche PREP interinstitutionnelle. De 1996-1997 à 2001-2001, deux autres PAREA sont menés, l'un par un chercheur, l'autre par une équipe de deux chercheuses. En complément d'information, signalons que l'une d'elles œuvre actuellement dans une recherche du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture et que deux chercheurs obtiennent, en 2005-2006, une subvention du Programme d'aide à la recherche technologique (PART), une première pour le réseau collégial privé.

Le Collège O'Sullivan de Québec compte, de 1994-1995 à 1999-2000, quatre chercheurs pour trois recherches PREP. Le Collège O'Sullivan de Montréal ne collabore qu'à une recherche PREP interinstitutionnelle en 1999-2000. Le nom du ou des chercheurs est inconnu.

Le Collège Stanislas reçoit une subvention de recherche d'une source inconnue pour la publication d'un ouvrage par une équipe de chercheurs, dont seulement le nom de la chercheuse principale est identifié.

L'École commerciale du Cap a à son crédit deux recherches PREP interinstitutionnelles en 1999-2000 dont une seulement indique le nom du chercheur.

L'Institut Teccart réalise cinq recherches, mais on ne peut déterminer exactement le nombre des chercheurs attirés à ces travaux, car le nom du chercheur ou des chercheurs qui bénéficient, en 2001-2002, d'une subvention du PREP est inconnu. Cependant, on constate qu'un chercheur bénéficie, en 1987-1988, d'une subvention du PREP et, en 1998-2000, d'une subvention du PAREA. Deux chercheurs obtiennent une subvention du PAREA, en 1995-1997. Un quatrième chercheur participe à une recherche PREP interinstitutionnelle en 1999-2000.

Au Marianopolis College, on retrouve trois chercheurs impliqués dans quatre recherches. Entre 1986-1987 et 1989-1990, un chercheur réalise une recherche PREP et une deuxième est soutenue dans ses travaux par des fonds dont on ignore la source. Depuis 2004-2005, un chercheur bénéficie du PREP pour deux recherches interinstitutionnelles.

Au Séminaire de Sherbrooke, on ne peut déterminer le nombre de chercheurs pour les cinq recherches identifiées. D'abord, deux chercheurs produisent chacun un livre, le premier, en 1989, est subventionné par le PREP, l'autre, en 1994, est soutenu par le Conseil des Arts du Canada. Ensuite, pour deux recherches PREP interinstitutionnelles réalisées en 1999-2000 et en 2001-2002, on ne retrace pas le nom du ou des chercheurs. Finalement en 2004-2005, une chercheuse bénéficie du PREP.

Tout compte fait, force est de constater que le nombre de chercheurs du réseau collégial privé est difficile à connaître, car les renseignements nominatifs demeurent incomplets dans le recensement des recherches. Par contre, le tableau 11 rappelle et met en perspective le nombre de chercheurs répertoriés par collège et le nombre de recherches pédagogiques subventionnées qu'ils ont réalisées. On relève au moins 97 chercheurs au cours des vingt dernières années et 69,07 % d'entre eux ne réalisent qu'une recherche. Seulement un collège a neuf chercheurs qui développent entre deux et neuf recherches. Trois collèges comptent quatre chercheurs qui réalisent entre deux et cinq recherches. Pour cinq autres collèges, on retrouve un ou deux chercheurs qui mènent deux recherches.

Au-delà du nombre de chercheurs, un portrait plus précis des chercheurs du réseau collégial privé fournirait un meilleur aperçu des enseignants ou des membres du personnel non-enseignant qui réalisent des recherches pédagogiques dans ce réseau d'enseignement collégial. Il faudrait alors définir leurs caractéristiques socioprofessionnelles (notamment leur statut d'emploi au collège, leur sexe, leur âge, leur diplôme, leurs années d'expérience en enseignement collégial et en recherche). Il faudrait, par la même occasion, relever combien de chercheurs poursuivent ou complètent des études supérieures ou s'engagent dans d'autres travaux de recherche à l'extérieur du réseau collégial.

TABLEAU 11 Répartition par collège des chercheurs selon le nombre de recherches réalisées

Nombre de recherches	Campus Notre-Dame-de-Foy	Collège André-Grasset	Collège d'affaires Ellis	Collège Jean-de-Brébeuf	Collège Lafleche	Collège. Mérici	Collège O'Sullivan de Montréal	Collège O'Sullivan de Québec	École commerciale du Cap	Institut Teccart	Marianopolis Collège	Séminaire de Sherbrooke	Nombre de chercheurs via le nombre de recherches
1	9	10		17	12	9		1	1	3	2	3	67
2	2	3	1	5	4	2		1		1	1		21
3				2									2
4	2			1									5
5		1											1
6													
7													
8													
9				1									1
Chercheurs non identifiés		??			?	?	?	?	?	?		??	10 ?
Total des chercheurs identifiés	13	14	1	26	16	11	?	2	1	4	3	3	97

Légende

? : chercheurs non identifiés pour une recherche

?? : chercheurs non identifiés pour deux recherches

Toutefois, à la lumière de cette nomenclature de chercheurs par rapport aux recherches pédagogiques subventionnées, des collèges paraissent avoir plusieurs chercheurs actifs, mais leur roulement dans chaque collège demeure assez grand. Comment expliquer ce phénomène? La deuxième section de ce chapitre fournira des indications à ce sujet.

L'attention portée aux chercheurs, dans cette partie de l'étude, permet de constater que 43 recherches pédagogiques recensées sont réalisées en équipe (43,74 %), sans compter celles qui sollicitent des collaborateurs de recherche, ceux-ci ne sont pas identifiés dans les données de l'étude. Quels sont les effets de ces recherches sur les chercheurs à leur retour à l'enseignement ou dans leur motivation à poursuivre d'autres recherches? Quelles sont les répercussions de ces recherches chez les personnes (enseignants, élèves ou autres) qui s'y sont engagées de quelque façon que ce soit? Les collèges devraient-ils soit encourager davantage les enseignants à réaliser au moins une fois une recherche, soit miser sur une équipe de recherche stable? Autant de questions qui ne sont pas analysées au cours de cette étude, car elles ne répondent pas aux objectifs fixés. Par contre, il y aurait lieu de les aborder dans une nouvelle étude afin de mieux saisir le cheminement des collèges, si ceux-ci veulent mettre de l'avant des mécanismes favorisant une culture de la recherche par l'entremise des équipes de recherche.

2.1.6 La publication des résultats de recherche

Pour terminer l'état de la situation de la recherche pédagogique subventionnée, il reste à retracer ce qu'il en est de la publication des résultats de ses 94 recherches. Par le passé, Gaudreau et Sigouin (1991) rapportent qu'avant 1990, dans les collèges privés, quatre recherches sur cinq sont diffusées principalement par quatre modes de publication : le rapport de recherche (28,93 %), l'article (22,4 %), la communication (19,06 %) et le livre (18,86 %). Ces pourcentages correspondent par contre à tous les types de recherches recensés et qu'ils soient ou non subventionnés. Qu'en est-il aujourd'hui des publications de la recherche pédagogique subventionnée? Quelles formes prennent-elles?

Le tableau 12 en offre un aperçu.

TABLEAU 12 Publication des résultats de recherches pédagogiques subventionnées

Identification de la publication	Campus Notre-Dame-de-Foy	Collège André-Grasset	Collège d'affaires Ellis	Collège Jean-de-Brébeuf	Collège Lafleche	Collège Mérici	Collège O'Sullivan de Montréal	Collège O'Sullivan de Québec	Collège Stanislas	Institut Teccart	Marianopolis Collège	Séminaire de Sherbrooke
BAC	-	1		2		1					1	
EC	1	2		3	1						1	
I	6	5	1	6	10	4	1	2	1	4	1	2
NC	-					1						
NP	-	1	1	1								1
R	7	10	1	17	2	7		1		1	1	2
Total	14	19	3	29	13	13	1	3	1	5	4	5

Légende

BAC : rapport déposé au Bureau des archives du Canada

EC : recherches en cours de réalisation

I : référence inconnue

NC : recherche non complétée

NP : rapport non repérable par cote bibliographique, c'est-à-dire sans ISBN

R : référence ou cote bibliographique

Hormis les huit recherches qui se réalisent en 2005-2006, quarante-neuf portent une cote bibliographique, soit environ 50 %. Dans les autres cas, trois situations se produisent : une recherche PAREA est non complétée ou des rapports de recherche s'avèrent difficiles à retracer parce que la référence est inconnue ou l'ouvrage n'est pas publié, c'est-à-dire qu'il n'a pas d'ISBN. Cinq rapports de recherche sont déposés, entre 1986 et 1990, au Bureau des archives du Canada (BAC).

Les projets PREP interinstitutionnels dont faisait état précédemment le tableau 7 sont rattachés, dans le tableau précédent, à tous les collèges participants puisqu'ils sont tous subventionnés et ces collèges joignent leur nom à la publication du rapport. Si l'on examine tous ces projets interinstitutionnels, on observe que tous les rapports de recherche PAREA et un rapport de recherche PREP sont retracés, tandis que les autres rapports semblent demeurés dans les collèges concernés, sans être davantage diffusés. Il est donc difficile de vérifier si la publication des recherches s'est améliorée depuis 1990. Cependant, devrait-on affirmer, à la lecture du tableau précédent, qu'une attention particulière devrait être portée par les collèges afin de publier et diffuser leurs rapports de recherche?

Quoique la description de cette section ne soit pas exhaustive, il a été fait état, dans ses grandes lignes, de la situation des recherches pédagogiques dans le réseau des collèges privés agréés. L'étude examine maintenant l'état factuel de cette situation en se tournant vers des personnes concernées par le sujet afin de découvrir leurs points de vue.

2.2 L'état de la question selon les personnes consultées

2.2.1 Les pour et les contre de la recherche dans le réseau collégial privé

La deuxième partie de ce chapitre résume l'enquête menée auprès de membres du personnel des collèges privés en ce qui touche la recherche. Tel que précisé, dans un chapitre précédent, la chercheuse a rencontré soixante-deux personnes afin de connaître leur position autant en ce qui concerne la philosophie d'une culture de recherche que les modes d'action envisagés pour la faire connaître. Vingt et une personnes occupent une fonction de soutien à la recherche. Les quarante et une autres sont des enseignants parmi lesquels se retrouvent

- a) des chercheurs qui poursuivent des travaux depuis plusieurs années;
- b) des chercheurs qui ne réaliseront de la recherche qu'à titre de collaborateurs;
- c) des chercheurs désillusionnés par la non-acceptation de leur projet de recherche;
- d) des enseignants qui souhaitent faire de la recherche;
- e) des enseignants qui se perçoivent essentiellement comme étant des enseignants et pour lesquels l'activité de recherche sert de complément occasionnel au regard d'un projet pédagogique;
- f) des enseignants qui reconnaissent ne jamais vouloir faire de recherche, mais qui sont fortement intéressés aux nouvelles idées à caractère pédagogique ou didactique.

L'enquête s'est réalisée par le biais d'entrevues semi-dirigées. D'emblée, les personnes rencontrées faisaient le tour des points prévus, à savoir :

- la culture de recherche dans leur collège;
- la connaissance des recherches au collégial et de leurs chercheurs;
- les motivations du chercheur;
- les obstacles du personnel, selon le rôle dans le collège;
- les besoins des chercheurs;
- les éléments à partir desquels promouvoir la recherche dans le réseau collégial privé.

D'entrée de jeu, deux positions apparaissent lors des consultations de l'étude. D'abord, les membres du personnel non-enseignant désirent davantage promouvoir la recherche chez les enseignants. Les enseignants, pour leur part, conviennent que, lorsqu'une recherche fournit des résultats profitables à leur travail, leur vision professionnelle s'élargit. La réflexion et l'approfondissement de certains sujets de recherche procurent une motivation et une validation à l'égard de leur démarche professionnelle, un dépassement du travail quotidien et une vision plus globale de l'enseignement. Les enseignants disent glaner ici et là dans les rapports de recherche des informations leur permettant de mieux décrire ou expérimenter certaines actions auprès des élèves ou pour découvrir des appuis théoriques reliés à leur pratique enseignante. Tout compte fait, que ces enseignants soient des chercheurs ou des consommateurs de résultats de recherche, ils ne sont plus les mêmes après avoir été impliqués de près ou de loin dans des recherches.

On ne sera pas surpris alors de révéler le but premier que les personnes interrogées poursuivent, soit que la recherche au collégial privé serve, donc qu'elle fournisse des retombées concrètes. Cette idée ressort à chaque réunion de consultation. Cette préoccupation fait en sorte que les personnes consultées font spontanément état de présupposés ou de situations ambiguës qui ébranlent leurs convictions. Ces mêmes personnes identifient bien les irritants qui nuisent à la valorisation de la recherche. Cette section du document leur donne la parole et expose les mythes entretenus par les uns et les autres au regard de la recherche. Pour en faciliter la lecture, les perceptions des enseignants sont distinguées de celles des membres du personnel non-enseignant par rapport aux six principaux points qui ont ressorti des réunions de la consultation : la culture de recherche, les candidats intéressés à la recherche au collégial privé, le jugement de la société ou d'individus à l'égard de la recherche et du profil attendu du chercheur de l'ordre collégial, des situations paradoxales, un problème de communication par rapport à l'activité de recherche et les organismes subventionnaires. Cette section du document aboutit en contrepartie, au chapitre suivant, aux actions susceptibles d'accroître les travaux de recherche et leurs résultats.

2.2.2 La culture de recherche dans le réseau collégial privé

Un élément commun ressort des consultations : les activités de recherche au sein d'un collège est une marque d'excellence et elles représentent l'autre face de l'enseignement à titre d'ouverture et de bonification de l'acte éducatif. Cependant, la consultation menée par cette étude révèle que la culture de recherche est différente d'un collège à l'autre, qu'elle varie selon l'origine et la vocation de l'institution et les perceptions que s'en font les membres du personnel. Ainsi, il appert que, si des collèges s'inscrivent dans une culture de recherche, ils mettent en place des mécanismes de soutien à cet égard. Dans d'autres collèges, avorte la volonté d'instituer une mentalité à cet égard par manque de chercheurs ou parce qu'il y a une absence de culture de recherche. Quelles explications livrent à ce sujet les enseignants qui participent à cette étude?

2.2.2.1 Le point de vue des enseignants

La culture de recherche se définit comme étant l'intérêt qu'un collège et ses membres portent à l'activité de recherche. Elle se caractériserait surtout en tant que moyens entrepris par la direction pour soutenir les chercheurs potentiels ou actifs et pour promouvoir les résultats des recherches.

Les enseignants s'appuient sur plusieurs exemples pour faire comprendre en quoi ou pourquoi la culture de recherche de leur collège leur paraît vacillante ou inexistante. En premier lieu, ils déplorent le silence institutionnel entourant les travaux en cours, le manque d'information sur les recherches de leur collège et sur celles du réseau collégial privé. Ils conçoivent mal devoir s'informer auprès de leur direction pour connaître sa position sur le sujet ou apprendre par hasard que des recherches se réalisent dans leur collège, que des programmes existent pour soutenir les chercheurs ou que l'Association pour la recherche au collégial peut leur être utile.

En deuxième lieu, il semblerait que les collèges délaissent ou limitent l'activité de recherche, parce qu'ils sont aux prises avec les changements institutionnels et pédagogiques de l'heure et qu'ils doivent demeurer à l'affût des besoins du marché du travail et développer des programmes. Par voie de conséquence, une culture d'entreprise devient au premier chef. Il apparaît de plus que

des collèges ont plus ou moins d'intérêt à développer une culture de recherche parce que la transformation de l'enseignant en chercheur déstabilise le milieu. Au regard de ces observations, une culture de recherche s'avère nécessaire à la direction d'un collège, car elle découle de la mission et des orientations stratégiques du collège.

En troisième lieu, dans l'esprit des enseignants, une culture de recherche est rattachée à des recherches subventionnées par des organismes reconnus. Ainsi, l'obtention d'un PAREA semble le signe manifeste d'une culture de recherche pour un collège, car elle lui procure un rayonnement. Or, ce type de recherche n'attire pas nécessairement les enseignants questionnés pour des raisons qui seront exposées un peu plus loin. À cela s'ajoute finalement le fait qu'une culture de recherche s'avère réductrice si elle ne concerne que les études subventionnées. Elle prendrait un tout autre sens institutionnel si elle pénétrait dans les classes. De cette façon, les enseignants témoigneraient d'une culture de recherche s'ils posaient les gestes pédagogiques qui donnent un goût de recherche à leurs élèves, par exemple les amener à développer une curiosité intellectuelle, les outiller sur le plan méthodologique, leur expliquer le processus entrepris pour préparer leurs cours et les impliquer dans une démarche de recherche.

2.2.2.2 Le point de vue des membres du personnel non-enseignant

Les personnes qui, par leurs fonctions, soutiennent la recherche dans leur collège livrent un autre point de vue. D'abord, elles associent expertise en recherche et culture de recherche. De leur avis, chaque collège compte facilement ses chercheurs et peu de noms d'experts en recherche du réseau collégial leur viennent à l'esprit. Ces personnes conviennent qu'un expert en recherche dans un collège est garant d'une culture de recherche, car celle-ci s'appuie sur les chercheurs eux-mêmes. En d'autres termes, cela signifie qu'un collège, s'il veut instaurer ou sauvegarder une culture de recherche, doit avoir au moins un chercheur au sein de son personnel enseignant. S'il perd ce chercheur pour une raison ou pour une autre, comme c'est arrivé dans bien des collèges, se perd aussi la culture de recherche.

Toujours selon le personnel non-enseignant, le peu de culture de recherche dans les collèges a pour conséquence de faire en sorte que sa promotion s'avère difficile. D'une part, peu de collèges ont des personnes attirées au soutien pédagogique à la recherche. Celles qui assument cette fonction jugent leur rôle difficile, car elles ont bien d'autres priorités. Elles voudraient voir poindre chez les enseignants un plus grand intérêt à la recherche. Elles utilisent la voie de leur profession ou celle du perfectionnement pour les inviter à s'y intéresser. Malgré le fait qu'elles militent pour l'activité de recherche, ces personnes partagent leurs déceptions. Premièrement, elles sont vite mises devant le fait que tous les enseignants du collégial ne possèdent pas les qualités de chercheur. Deuxièmement, elles constatent que les enseignants ne se sentent pas concernés par la recherche, soit en tant que chercheurs, soit en tant que consommateurs de recherche. Troisièmement, il semblerait que les enseignants reviennent, la plupart du temps, vite à leur choix premier d'enseigner, après avoir réalisé une recherche. Finalement, les enseignants innovateurs dans leur enseignement ou ceux qui pourraient fournir une réflexion pédagogique à leurs collègues ne s'engagent pas sur ce plan, car ils jugent que leur façon d'enseigner est peu utiles à leurs pairs ou que la recherche n'est pas pour eux. Alors, les efforts fournis auprès des enseignants par les personnes attirées au soutien pédagogique en recherche semblent peu

méritoires parce qu'intéresser les enseignants à la recherche, aux journées pédagogiques ou aux formations sur mesure s'annonce souvent peine perdue.

D'autre part, dans les collèges privés où il n'y a aucun porteur du dossier de la recherche, les chercheurs sont laissés à eux-mêmes.

2.2.3 Un bassin minimal de chercheurs dans le réseau collégial privé

2.2.3.1 La motivation du chercheur

Selon les personnes consultées, la motivation des enseignants demeure le critère premier pour s'impliquer dans une activité de recherche. D'ailleurs, un enseignant susceptible de faire de la recherche répondrait aux caractéristiques suivantes :

- a) Il a des préoccupations professionnelles, lesquelles le poussent à la recherche;
- b) Il est fortement impliqué dans son collège ou dans diverses activités extra-muros;
- c) Il poursuit souvent des études en cours d'emploi;
- d) Il fait de la recherche un de ses passe-temps favoris, car il est curieux;
- e) Il se pose des questions ou remet en question le savoir et l'enseignement;
- f) Il croit que la recherche fait évoluer les individus et leurs connaissances;
- g) Il aime partager ses réflexions;
- h) Il fait preuve de rigueur pour trouver des réponses;
- i) Il se fait prendre au jeu, dès qu'une première recherche est réalisée.

Il est par contre admis qu'une recherche se réaliserait donc, à titre individuel, peu importe le soutien obtenu au sein du collège. Deux situations légitimeraient cet engagement chez les enseignants : la recherche subventionnée leur servirait à poursuivre des études ou la poursuite des études les aiderait à lancer une recherche subventionnée.

Toutefois, il se dégage des consultations que peu d'enseignants seraient intéressés à la recherche. Comment cette impression se justifie-t-elle chez les membres du personnel non-enseignant et les enseignants rencontrés?

2.2.3.2 Des facteurs d'inintérêt des enseignants à la recherche

Les membres du personnel non-enseignant rencontrés soutiennent, dans un premier temps, l'idée que l'ancienneté des enseignants joue un rôle déterminant dans l'engagement en recherche. Ils expliquent leur position de cette façon. Les enseignants, en fin de parcours professionnel, ne seraient pas intéressés à cette activité, car elle contiendrait trop d'aléas. Les débutants, vraisemblablement intéressés à la recherche, seraient aux prises avec la nouveauté du métier. Ceux, qui ont de dix à quinze ans d'expérience, apparaîtraient comme les plus disposés à la recherche, mais ils demeurent les plus sollicités pour assurer diverses opérations de représentations. Dans un

deuxième temps, le personnel non-enseignant observe que le manque d'intérêt des enseignants à la recherche relèverait d'une pratique réflexive plus ou moins faible. En fait, les enseignants éprouveraient des difficultés à expliquer ou à analyser leurs stratégies d'enseignement. Ceux qui sont portés à revoir leur enseignement ne se tourne pas vers la recherche pour le faire.

Quant aux enseignants interrogés, ils supposent que bien peu d'enseignants deviennent des chercheurs au PREP ou au PAREA. Ils expliquent que leur motivation à être chercheurs dans ces programmes est fragile ou de courte durée. Il ressort des consultations huit facteurs qui limiteraient vraisemblablement le nombre de candidats à la recherche au collégial :

- a) Celle-ci n'offre pas ses particularités d'exercice même si un chercheur au collégial est ou devrait fondamentalement être différent d'un chercheur universitaire.
- b) La recherche fondamentale, un terrain de recherche prisé par des experts disciplinaires, est supplantée par la recherche pédagogique et est devenue un parent pauvre au collégial.
- c) Les objets de recherche apparaissent difficiles à trouver, notamment dans des disciplines comme les sciences, les mathématiques.
- d) La direction des collèges reconnaît plus ou moins les exigences d'élaborer un projet de recherche de façon satisfaisante. Pour ainsi dire, la façon de parler du dégageant associé à la recherche laisse planer l'impression que la recherche ne fait pas partie de la tâche régulière et que l'enseignant ne travaille que le temps correspondant au pourcentage attribué à l'enseignement. Souvent, un chercheur se retrouve avec un horaire qui ne départage pas le temps consacré à l'enseignement et au développement de la recherche.
- e) Les enseignants se disent sensibles aux propos négatifs entendus à l'égard des rapports de recherche, comme l'inutilité de présenter ses résultats de recherche lors des journées pédagogiques ou à des colloques.
- f) Les enseignants trouvent le PAREA limitatif sur le plan de l'innovation pédagogique et le PREP par rapport au dégageant accordé.
- g) Il y a la difficulté de faire équipe dans des projets de recherche parce que des collaborateurs traînent la patte ou ne remplissent pas la tâche qui leur est attribuée dans la recherche.
- h) Les enseignants anglophones déplorent ne recevoir qu'en français les guides de demande de subvention ou les informations sur la recherche.
- i) Les enseignants se définissent comme étant des passionnés, non pas de la recherche, mais de l'enseignement. Ils ne voient pas l'importance de sacrifier un cours ou des projets dans lesquels ils sont en possession de leurs moyens pour se tourner vers une activité, qui exige une surcharge de travail dans sa préparation et sa réalisation, qui risque d'être refusée lors de sa présentation et qui se termine par un document peu utilisé ou vite jeté aux oubliettes.

La recherche subventionnée ne deviendrait alors qu'une possibilité d'engagement des enseignants, qui sont déjà impliqués dans des projets en lien avec le marché du travail ou dans diverses organisations. Compte tenu des tâches et de leurs à côtés, il resterait aux enseignants peu de temps pour développer la recherche ou pour s'attarder à la diffusion de leurs travaux, une fois

qu'ils sont revenus à l'enseignement à la suite d'une recherche. Si l'on peut s'exprimer comme cela, sont alors distingués les chercheurs « officieux » des chercheurs « officiels ». Les premiers se préoccupent principalement de leurs cours, ils s'interrogent sur leur enseignement et cherchent à se perfectionner. Les deuxièmes désirent partager leurs points de vue, recueillir des éclairages différents sur leurs questions ou participer à des communications.

Cela donne comme résultats que les novices en recherche démissionnent, bien avant d'entamer l'écriture de leur projet, et ceux qui ont déjà réalisé une recherche répètent peu l'expérience. Pourquoi? Essoufflement? Manque de motivation? Manque d'information? Épuisement? Reconnaissance mitigée? Autres intérêts plus valorisants? Toutes ces raisons sont énoncées. Peuvent-elles expliquer en partie le fait que 69,07 % des chercheurs du réseau collégial privé ne réalisent qu'une recherche, comme cela a été mentionné précédemment ?

2.2.4 Des jugements entretenus à l'égard de la recherche et de ses chercheurs

Les enseignants rencontrés lors de cette étude considèrent que des préjugés dans la société québécoise, dans les départements, chez les membres du personnel ou de la direction d'un collège paralysent la recherche au collégial. Ces préjugés affaiblissent ou entravent la consolidation d'une culture de la recherche au collégial. D'ailleurs, deux illustrations de ce point de vue s'observent au cours des consultations. D'abord, la recherche est encore perçue comme étant strictement théorique, sans retombées pédagogiques palpables. Ensuite, le fait de réfléchir ou d'approfondir une idée par le biais de la recherche serait considéré comme une perte de temps et d'argent.

Des enseignants chercheurs entretiennent, eux aussi, des préjugés à propos du chercheur au collégial. C'est notamment le cas en ce qui a trait aux enseignants des secteurs techniques, peu enclins, dit-on, à faire de la recherche, parce qu'ils privilégieraient une culture d'entreprise au détriment d'une perspective de perfectionnement. Se rajoute le préjugé selon lequel la recherche fondamentale devrait appartenir aux enseignants de la formation générale. Finalement, surgit cette impression entretenue par des chercheurs ou des individus selon laquelle que faire de la recherche exige de posséder un esprit cartésien solide, de ressembler à des rats de bibliothèque, d'écrire de sorte à ne pas avoir besoin de se réviser et de maîtriser déjà toutes les étapes de la méthodologie choisie bien avant d'avoir amorcé le gros du travail. Tous ces jugements éloignent de la recherche des enseignants qui se disent suffisamment curieux de nature pour en mener, mais qui demeurent perplexes quant aux bienfaits et retombées de cette forme d'engagement.

2.2.5 Un problème de communication à propos de la recherche au collégial

Les consultations de l'étude révèlent que le manque de communication représente le principal obstacle à la culture de recherche au sein des collèges privés. Il se traduit par une information qui ne se rend pas aux bonnes personnes ou qui est déficiente. Par exemple, transmettre à l'assemblée des coordonnateurs ou afficher les renseignements au sujet des possibilités de recherche ou des projets en cours ne garantissent pas que les personnes intéressées seront informées. De plus, le manque de communication crée des imbroglios. Trois exemples sont fournis par des chercheurs. D'abord, des bénéficiaires d'une subvention au PREP ont soumis leur projet de recherche à l'ACPQ, ils croient recevoir une subvention dans le cadre du PAREA. Ensuite, l'information

circule dans des collèges à l'effet que la subvention maximale accordée à une recherche au PREP est de l'ordre de 20 % d'un dégageant annuel. Dans les faits, jusqu'à ce jour, si le projet de recherche le justifie, la subvention peut atteindre un dégageant annuel à temps complet. Finalement, les chercheurs sont assurés que leur collège doit être membre du programme PERFORMA pour suivre le cours en ligne sur la méthodologie de recherche offert en collaboration avec l'Association pour la recherche au collégial. Pourtant cette formation est accessible à toute personne du collégial intéressée.

2.2.6 Des situations paradoxales

Aussi curieux que cela puisse paraître, des situations paradoxales empêchent particulièrement les enseignants consultés de déposer ou de renouveler un projet de recherche. D'ailleurs, elles nuisent, d'après eux, au développement ou à l'expansion de la recherche. La liste de ces situations paradoxales est présentée ci-dessous afin de donner un aperçu des points de vue entendus à ce sujet :

- a) le préjugé selon lequel un chercheur se paie du bon temps quand la recherche exige de ne pas compter son temps ou le préjugé selon lequel un chercheur devrait œuvrer jour et nuit, quand la gestion du temps préoccupe de plus en plus de travailleurs du monde de l'éducation;
- b) la valorisation de la recherche pédagogique au détriment de la recherche fondamentale ou disciplinaire, à plus forte raison quand les enseignants du milieu collégial sont engagés sur la base de leur qualification disciplinaire;
- c) le peu d'intérêt à la recherche ou aux échanges d'idées des enseignants de la formation pré-universitaire ou de la formation générale quoiqu'ils soient des gens de culture;
- d) l'impossibilité de soumettre au PREP des recherches portant sur le développement d'outils pédagogiques quand l'instrumentation est à la base de toute expérimentation pédagogique et est essentielle à la mise en œuvre de compétences dans les programmes techniques;
- e) l'ignorance des chercheurs par rapport aux travaux réalisés sur leur objet de recherche parce que l'accessibilité aux rapports de recherche est limitée et le constat du comité d'évaluation des programmes subventionnaires que le sujet de recherche a déjà été examiné ou qu'il ne tient pas suffisamment compte de recherches déjà réalisées;
- f) le nombre de chercheurs au collégial privé se compte sur les doigts de la main et si ces derniers soumettent un projet de recherche ou reviennent à la charge à la suite d'un refus, ils sont laissés sans soutien;
- g) des collèges encouragent des enseignants à la recherche sans faire fructifier les résultats des travaux de leurs chercheurs;
- h) des chercheurs actifs dont les travaux sont utilisés remettent en question leur engagement à titre d'accompagnateur en recherche, car les raisons motivant le refus d'un projet par le comité d'évaluation des programmes subventionnaires s'inscrivent à l'encontre des avis qu'ils avaient donnés à l'étape du développement de ces projets;

- i) des enseignants, devenus plus critiques à la suite de recherches, ou d'autres, qui sont sensibles à l'expertise de leurs collègues, reprochent à leur direction de ne pas mettre à profit cette expertise.

2.2.7 Les programmes subventionnaires de la recherche au collégial

À chaque entrevue avec des enseignants, ceux-ci abordent naturellement leur insatisfaction par rapport au PREP et au PAREA. Ces insatisfactions concernent les buts, les exigences et l'évaluation de ces deux programmes subventionnaires. Les personnes consultées relèvent ou désapprouvent des situations en se basant sur leur propre histoire en recherche. Examinons de plus près où le bât blesse.

2.2.7.1 La préparation d'une demande de subvention

La rédaction d'un projet de recherche, surtout les cadres théorique et méthodologique, demeurent un point crucial pour les enseignants. En effet, peu importe le programme de recherche, la plupart des enseignants s'engagent dans la recherche sans en avoir l'habitude, ils éprouvent de la difficulté à examiner l'ensemble de la documentation qui s'offre à eux, à plus forte raison dans certains domaines où elle est difficile à trouver ou ancienne. Ils peinent à définir leur problématique de recherche et son argumentaire ou à asseoir leur méthodologie. De plus, la demande se prépare sous pression. Par manque de recul nécessaire, ils ne peuvent bonifier leur projet de recherche, même s'ils en reconnaissent les incohérences ou les faiblesses. C'est pourquoi les enseignants se plaignent de la lourdeur des guides de subvention. À ce sujet, c'est au tour des enseignants consultés d'adopter une position paradoxale : ils veulent un maximum d'informations à propos des conditions et des critères d'évaluation d'un projet de recherche tout en ayant un guide des subventions simplifié et un formulaire rapide à remplir.

2.2.7.2 L'acceptation et le refus des projets de recherche à des fins de subvention

Plusieurs perceptions négatives de la part des enseignants se rapportent plus particulièrement à l'acceptation des projets de recherche soumis au PREP ou au PAREA. Tout y passe et tout est remis en question, que ce soit les critères d'évaluation, le comité d'évaluation, les types de projets acceptés ou le délai accordé pour les mener à terme. Il apparaît, par conséquent, que les enseignants identifient des facteurs qui joueraient à leur défaveur lors de l'évaluation des projets qu'ils soumettent : l'oubli des conditions dans lesquelles le projet de recherche est préparé, des attentes trop grandes à l'égard de la recension de la documentation ou de la méthodologie et l'accent sur la qualité de l'écriture d'un projet de recherche au détriment de ses retombées pertinentes pour le collège ou pour le réseau collégial. De plus, de nombreux préjugés liés au choix des projets de recherche ressortent : Se peut-il que des collèges ou des chercheurs accompagnés par de bons conseillers pédagogiques obtiennent aisément les subventions de recherche? L'association d'un chercheur connu à une équipe de recherche permettrait-elle à cette dernière d'obtenir plus facilement une subvention de recherche? Des projets standards ou conventionnels sur le plan des idées ou de la méthodologie seraient-ils acceptés au détriment de projets innovateurs sur le plan pédagogique?

Des embûches naissent, par la force des choses, à la suite de l'acceptation de projets de recherche. Il arrive que les conditions d'ordre méthodologique exigées par le comité d'évaluation ne tiennent pas compte de la réalité de la tâche d'enseignement, de l'organisation scolaire ou de la petite taille des collèges ou du délai nécessaire pour mener à terme la recherche. Par exemple, un chercheur ne sait pas vraiment comment répondre à la condition de mener sa recherche avec un groupe expérimental parce qu'il y a, dans son collège, seulement un ou deux groupes liés au projet élaboré. Ensuite, il appert que l'utilisation des statistiques ou une méthodologie quantitative demeure de peu de secours pour les enseignants chercheurs en quête de moyens pédagogiques. Ils préféreraient faire usage d'une méthodologie qualitative pour approfondir leur question de recherche. Cela a pour conséquence que ces enseignants intéressés à la recherche ne s'impliquent pas.

Tout compte fait, l'épreuve la plus douloureuse des chercheurs consultés en ce qui concerne une demande de subvention demeure son refus. Ainsi, quand un objet de recherche concerne un programme offert par peu de collèges, par peur d'être refusé, le projet n'est pas soumis. Quand un projet de recherche est refusé, les commentaires sont mal compris, mis en doute ou perçus incompatibles avec le projet de recherche ou ils laissent perplexe le chercheur si l'objet de sa recherche a déjà été soumis à des experts en recherche ou à la direction du collège qui reconnaissait la pertinence du sujet. Bref, les chercheurs interrogés qui essuient un refus ne proposeront à nouveau de projet que s'ils obtiennent un dégageant. Sinon, ils refusent de revenir à la charge.

2.2.7.3 Les rapports de recherche et leur diffusion

Comme il a déjà été mentionné, pour les personnes consultées, la diffusion des travaux de recherche apparaît au cœur de la culture de recherche. À propos des chercheurs, selon les personnes consultées, les difficultés ou les irritants proviennent des quatre points suivants. En premier lieu, le chercheur novice n'a pas de repère en ce qui concerne les exigences de production d'un rapport de recherche et celles concernant la diffusion des travaux, car le guide des subventions du PREP ne les définit pas. En deuxième lieu, la rédaction d'un article scientifique, une clause du PAREA, s'avère difficile à produire parce que le chercheur est retourné à l'enseignement.

De même, par rapport à l'utilisation des rapports, les rapports de recherche PAREA demeurent souvent de peu d'intérêt ou trop de résultats de recherche demeurent inexploités dans le collège initiateur ou dans le réseau collégial. En dernier lieu, il arrive même que des chercheurs qui participent à des recherches interinstitutionnelles ne reçoivent pas une copie du rapport de recherche.

2.3 Conclusion

Ce chapitre se subdivise en deux parties et présente la situation de la recherche dans le réseau collégial privé agréé. La première partie jette un regard sur les recherches pédagogiques subventionnées recensées depuis les vingt dernières années. En dépit des données lacunaires dont l'étude disposait, un portrait des collèges de l'ACPQ est dessiné. Bien que ce portrait doive

être examiné avec réserve, il permet d'observer les tendances par rapport à l'implication des collèges et de leurs chercheurs dans les activités de recherche pédagogique subventionnée. Ainsi, il révèle que, depuis les dernières années, les recherches du PREP sont en augmentation comparativement à celles du PAREA. Par contre, ces recherches ont favorisé une collaboration interinstitutionnelle qui semble une voie d'engagement par rapport à la recherche pour plusieurs collèges. Les chercheurs du réseau collégial privé endossent les mêmes préoccupations que celles de l'ensemble du réseau collégial. Ces chercheurs vont et viennent en recherche, à l'exception de quelques-uns établis. Finalement, la diffusion des résultats de recherche demeure aléatoire.

La deuxième partie complète la situation de la recherche par une consultation auprès de différentes personnes de ce réseau intéressées à la recherche. Elle relève les points de vue d'enseignants qui ont effectué des recherches, d'enseignants novices dans le domaine, d'enseignants intéressés au sujet et de membres du personnel soutenant la recherche dans leur collège. À la lecture de leurs perceptions, on a l'impression que les personnes consultées, autant les enseignants que le personnel non-enseignant, n'expriment que leur mécontentement par rapport à l'activité de recherche. Certes, plusieurs préjugés recueillis devraient être examinés dans une étude à l'échelle du réseau d'enseignement collégial afin de vérifier jusqu'à quel point ils sont fondés. Par contre, lors des consultations, les personnes rencontrées croient à la recherche, malgré les difficultés, les ressentiments ou les craintes qu'elles éprouvent. Elles anticipent un changement grâce à des mécanismes de soutien. De plus, pour promouvoir les activités de recherche, ces personnes émettent de leur propre chef des recommandations et des pistes de solution à court et à long terme. À leurs yeux, la recherche au collégial privé exige qu'on réfléchisse collectivement et dans chaque collège afin de la faire valoir de façon significative. Ces recommandations et ces solutions sont soumises dans cet esprit et sont présentées au chapitre suivant.

TROISIÈME CHAPITRE

RECOMMANDATIONS DES PERSONNES CONSULTÉES

3.0 Introduction

Le chapitre précédent a fait connaître plusieurs aspects utiles à la compréhension de la situation de la recherche dans les collèges privés du Québec. Il révèle divers constats. Rappelons-les :

- a) La culture de la recherche au collégial privé se distingue d'un collège à l'autre.
- b) Il y aurait vraisemblablement une augmentation des activités de recherche depuis les dix dernières années au sein de plusieurs collèges.
- c) Peu de collèges ont des équipes de recherche établies puisque le roulement des chercheurs demeure assez élevé.
- d) Les attitudes par rapport à la recherche varient selon le rôle joué par les intervenants dans les collèges. D'une part, les enseignants souhaitent que la recherche soit mieux définie eu égard aux préoccupations disciplinaires ou à leurs préoccupations professionnelles. Ils espèrent en plus un meilleur soutien pour développer et mener une activité de recherche. D'autre part, le personnel non-enseignant perçoit que les enseignants se tournent peu vers la recherche et il promeut les activités de perfectionnement pour les intéresser.
- e) Il y a un problème d'information ou de l'ignorance au sujet de ce qui se passe en recherche tant dans chaque établissement que dans le réseau collégial privé.
- f) Il existe des irritants, des préjugés et des attentes par rapport aux enseignants, aux collèges, aux organismes subventionnaires ou aux recherches elles-mêmes, à leur diffusion ou à leurs retombées, d'où cette perception de la fragilité d'une culture de recherche.
- g) Les perceptions plus ou moins négatives énoncées par les personnes consultées démontrent l'importance d'une transparence à l'égard de la recherche et de ses modalités.

Ces constats semblent entacher la valeur de la recherche au collégial privé. Cependant, deux points ressortent de la première section du document. Dans un premier temps, force est de reconnaître que l'ensemble des personnes consultées croit en la recherche. La recherche existe dans le réseau collégial privé plus qu'on ne le pense, mais pas autant qu'on le souhaiterait. Dans un deuxième temps, force est d'avouer que la recherche est, dans ses conditions d'exercice ou dans sa valorisation, cependant, bien dépendante des personnes qui la stimulent, la soutiennent, en font, y collaborent ou la propagent.

Comme suite au portrait global de la situation de la recherche dans le réseau collégial privé, ce chapitre présente donc les solutions fournies par les personnes consultées. Il jette ainsi les bases

sur lesquelles le comité exécutif de la Commission des directeurs des études pourra élaborer son plan de relance de la recherche.

3.1 Les recommandations des personnes consultées

De l'avis des personnes consultées, le plan de relance de la recherche à l'enseignement collégial privé devrait servir, autant qu'il est possible, à enrayer les difficultés observées par les chercheurs ou par les personnes attirées au soutien à la recherche, à éliminer le maximum d'irritants, à sensibiliser davantage les chercheurs en herbe et les autres à ses avantages, sans en diminuer les exigences. Qui plus est, l'ensemble du personnel des collèges privés trouvera là un intérêt renouvelé pour la recherche à cause des travaux publiés. C'est pourquoi les personnes rencontrées soumettent des recommandations suivantes :

- a) Il convient de valoriser la recherche et ses chercheurs dans le réseau collégial privé;
- b) Il faut sensibiliser et stimuler l'ensemble du personnel à l'activité de recherche;
- c) Il est souhaitable de mettre à la disposition des personnes intéressées à la recherche les informations et les ressources matérielles et humaines adéquates;
- d) Il est préférable d'adapter la recherche au réseau collégial privé;
- e) Il faut revoir les règles de la mise en opération d'une recherche à sa diffusion;
- f) Il faut aussi donner un mandat de veille à un comité de la recherche dans le réseau collégial privé.

De nombreux moyens accompagnent ces recommandations. Ils se manifestent bien souvent sous la forme d'expérimentations déjà réalisées ou sont porteurs d'une volonté de changement au sein du réseau collégial privé. Ils peuvent éventuellement servir au comité exécutif de la Commission des directeurs des études de l'Association des collèges privés du Québec, aux collèges et à leur personnel ou à tout organisme qui promeut la recherche.

3.1.1 Valoriser la recherche et ses chercheurs dans le réseau collégial privé

La première recommandation des personnes rencontrées vise le développement ou le renouvellement de la recherche dans l'enseignement collégial privé. Elle repose sur le principe que le réseau collégial privé doit juger prioritaire la promotion de ses recherches et qu'il doit se bâtir une réputation enviable sur ce plan. Pour atteindre ces buts, la recherche de ce réseau d'enseignement a besoin de valorisation. Cet aspect revient au détour dans toutes les consultations menées à ce jour. Reconnaître la pertinence de la recherche dans le réseau collégial privé et dans chaque collège témoignerait donc de la valeur accordée à cette activité et elle récompenserait en quelque sorte les chercheurs aux yeux du collège et de son réseau mais aussi aux yeux de la société. Alors pourquoi ne pas profiter du tournant proposé par la réforme pédagogique au collégial pour faire de la recherche un incontournable dans la mission des collèges, pour mettre en valeur les efforts déjà réalisés par les chercheurs du réseau collégial privé et pour en provoquer de nouveaux? C'est dans cette perspective que sont avancées différentes actions à poser. Examinons-les.

3.1.1.1 Une reconnaissance collective de la recherche

Pour mieux ancrer un esprit de recherche chez les enseignants et les membres du personnel non-enseignant, l'invitation est lancée par les personnes consultées que l'assemblée représentative des collèges définisse sa vision d'une culture de recherche et se positionne publiquement par rapport à ses enjeux. C'est la raison pour laquelle augmenter la visibilité des recherches réalisées et celles en cours tant à l'intérieur des collèges que dans le réseau collégial et même aux plans national et international est si bien reçu dans le milieu.

Pour parvenir à ces fins, quatre moyens sont d'abord énoncés. Premièrement, il semble que développer une politique de recherche dans le réseau collégial privé demeure un signe manifeste de l'engagement de ce réseau d'enseignement. Deuxièmement, le fait de miser davantage sur des problématiques et sur des thématiques de recherche propres à la réalité des collèges privés ferait valoir la force d'innovation du personnel enseignant qui s'est toujours révélée indéniable et indéfectible. Troisièmement, la formation d'un réseautage au collégial privé devient, semble-t-il, une condition indispensable de la promotion de la recherche. En effet, le réseautage favoriserait des liens entre les membres de la communauté collégiale privée par le biais de ses activités de recherche. Il briserait l'isolement des chercheurs novices ou établis, car il viserait à favoriser des regroupements interdisciplinaires. De même, il inaugurerait sans doute des formes de partenariat, avec d'autres établissements et des échanges en matière de recherche et d'innovation pédagogique. Bref, ce réseautage sèmerait et entretiendrait un esprit de recherche. Il développerait notamment chez les nouveaux enseignants une culture de la recherche qui se transmettrait de génération en génération. Quatrièmement, le fait de créer des liens entre la recherche universitaire et la recherche au collégial favoriserait cette dernière tout en créant des ponts entre ces niveaux.

3.1.1.2 Une reconnaissance institutionnelle de la recherche

Outre la position du réseau des collèges privés à l'égard de la recherche, il est souhaité que chaque collège fasse entendre sa voix puisqu'il a ses particularités. De fait, les personnes consultées veulent susciter une plus grande notoriété de chaque collège en misant sur ses chercheurs. Elles avancent l'hypothèse selon laquelle les chercheurs d'un collège, reconnus dans leur domaine, engendreront des retombées immédiates sur les élèves, fiers de fréquenter cet établissement.

Différentes actions sont alors proposées par le personnel enseignant et non-enseignant afin de favoriser un changement de mentalité à l'égard de la recherche et de son utilité dans leur milieu. Tout d'abord, si un collège veut débiter ou poursuivre un processus de recherche, il doit se demander ce qu'il peut en retirer non pas financièrement, mais sur le plan de la qualité de la formation et de sa réputation. Par la suite, il doit affirmer, dans son plan stratégique, sa position à l'égard de la recherche, définir les mesures de valorisation de celle-ci et mettre en place un encadrement pédagogique et organisationnel pour faire connaître sa vision de la recherche au sein du collège. Qui plus est, le collège doit reconnaître que la recherche est une part entière dans la tâche de l'enseignant. La convention collective des enseignants devrait ainsi contenir une clause de dégagement pour des activités de recherche. Par surcroît, il incombe au collège d'assurer le dépôt d'un rapport de recherche et sa diffusion, d'encourager la présence de membres du

personnel au sein de divers comités externes sur la recherche et d'inviter sa fondation à collaborer à des activités de visibilité des recherches.

On observe, par ailleurs, un maillon faible de la culture de la recherche, soit le recrutement de chercheurs potentiels ou la poursuite de candidats qui ont déjà fait leurs preuves. Comme on l'a vu au chapitre précédent, la culture de recherche dans un collège repose en partie sur ses chercheurs. Dans un même ordre d'idées, d'après les personnes qui assument la fonction de soutien à la recherche, une culture de recherche et sa valorisation se développent en misant sur la relève enseignante. Comment alors stimuler les nouveaux venus en enseignement collégial à s'impliquer dans des activités de recherche ? Deux idées sont lancées. Lors de l'entrevue d'engagement, des questions devraient porter sur l'intérêt du candidat en ce qui a trait aux activités de recherche. Il semble aussi admis qu'un collège développerait sans doute une expertise en recherche s'il engageait davantage d'enseignants qui détiennent une maîtrise ou un doctorat, puisque ces derniers ont été formés à la recherche au cours de leurs études et ils ont souvent le goût de poursuivre sur cette erre d'aller.

En revanche, toujours selon le personne non-enseignant rencontré, les enseignants, peu importe leur diplôme, n'auraient pas nécessairement le réflexe de se tourner vers un chercheur pour lui soumettre une difficulté reliée à leur travail en vue de trouver des solutions utiles à la collectivité. Serait-il alors plus avantageux pour tous que l'idée d'un plan de relance de la recherche devrait se muter en plan d'encouragement à la recherche ? Dans l'esprit des personnes consultées, le fait de miser sur le perfectionnement des enseignants et de promouvoir leur identité professionnelle apparaît comme une voie royale pour semer l'intérêt à la recherche, pour en parler et pour créer une culture de recherche.

Au dire maintenant des chercheurs interrogés, l'effort fourni pour mener à terme une recherche, malgré les difficultés rencontrées et l'appriovissement de l'exercice, trouve sa résonance dans le défi relevé et dans le fait de réfléchir aux questions soulevées par la pratique enseignante. Or, relever le défi de la recherche ne va pas nécessairement de soi pour les enseignants, car ils ressentent la pression qu'ils doivent avoir quelque chose à dire, qu'ils doivent être sûrs de leurs idées, être aptes à sortir du modèle standard de l'enseignement, faire usage de la recherche pour favoriser leur épanouissement professionnel, avoir le culot d'expérimenter une situation de façon novatrice. Quand vient le moment de s'impliquer dans une recherche, ils ressentent différentes insécurités ou ils se considèrent imposteurs parce qu'ils ont à adopter un rôle différent de celui qu'ils maîtrisent ordinairement. De plus, ils sont peu outillés sur l'aspect scientifique de la recherche. À cela s'ajoute souvent deux besoins, d'abord, celui d'être reconnus par la direction à titre de chercheurs parce qu'ils manquent de confiance en eux; surtout celui d'être assurés du soutien de leur direction. Pour assurer alors la pérennité de la recherche au sein d'un collège, il semble que la direction doit repérer les membres du personnel capables de se poser des questions ou de soutenir ceux dont les capacités sont déjà mises au profit de la recherche.

Finalement, un dernier moyen se rajoute aux autres en ce qui a trait à la valorisation de la recherche au collégial. Celle-ci doit prendre son assise dans une collaboration mutuelle entre la direction de chaque collège et ses chercheurs, ceux-ci devraient clarifier leurs responsabilités propres en ce qui concerne la recherche et sa promotion.

3.1.2 Sensibiliser et stimuler l'ensemble du personnel à l'activité de recherche

La valorisation de la recherche passe inévitablement par la sensibilisation et la stimulation de l'ensemble du personnel des collèges privés à l'activité de recherche. La deuxième recommandation s'inscrit dans ce sens. De l'avis du personnel non-enseignant consulté, le fait d'intéresser le personnel des collèges à la recherche et à ses résultats permet de la démystifier par des moyens facilement réalisables durant une année scolaire.

3.1.2.1 Des moyens expérimentés dans des collèges

Le défi actuel de chaque collège est d'intégrer la recherche aux activités pédagogiques ou d'inviter le personnel à utiliser les travaux de recherche. Il convient donc d'effectuer diverses opérations pour renseigner les départements ou l'ensemble du personnel sur le bienfait de la recherche et surtout pour la rendre plus accessible. Afin de créer des ponts entre les besoins pédagogiques du collège ou des départements et la recherche, voici des réalisations menées par des responsables pédagogiques :

- a) Lors des journées pédagogiques, la communauté du collège a pu profiter de démarches pédagogiques créatives réalisées par des enseignants.
- b) On a invité les nouveaux chercheurs à exposer leur recherche dans des groupes de discussion ou dans des assemblées du collège (département, commission des études, etc.).
- c) On a ciblé des départements clés et on les a invités à relever divers problèmes à résoudre et à identifier leurs besoins en recherche. Donc, on a aidé ces départements à faire des liens entre leurs besoins professionnels et la recherche.

Toujours dans le but de démystifier la recherche, il s'avère important de reconnaître l'expertise et l'expérience des équipes départementales. Il convient aussi d'enrayer des peurs chez certaines personnes qui ont un esprit de chercheur et de combattre la conception selon laquelle ceux qui font de la recherche au collégial pelletent des nuages. Il faut plutôt trouver des moyens d'amener les enseignants à puiser de nouvelles idées pédagogiques dans les rapports de recherche, d'où l'importance d'en vulgariser les résultats. Or, les personnes consultées qui assument la fonction de conseiller ou conseillère pédagogique à la recherche estiment surtout qu'un projet de recherche naît d'un processus réflexif et que, sans s'en rendre compte, plusieurs enseignants le suivent. Elles présentent une liste de moyens à mettre en œuvre afin de démontrer les bienfaits de la recherche auprès des chercheurs potentiels :

- a) valoriser la démarche pédagogique que chaque enseignant fait pour produire ses cours;
- b) encourager le fait que s'asseoir autour d'une table et jeter des idées est un pas vers la recherche;
- c) considérer les efforts déployés depuis la réforme ministérielle et faire valoir les questions d'un département et son cheminement dans l'axe d'une recherche;
- d) mener les réunions dans un esprit de recherche pour bonifier certaines compétences;

- e) inviter les enseignants à s'interroger sur la pertinence de la recherche comme moyen de vérifier et de valider un sujet qui les préoccupe;
- h) vulgariser des rapports de recherche afin qu'ils fournissent plus d'idées aux enseignants en quête de solutions pédagogiques;
- i) reconnaître l'expertise d'un membre du département ou du programme pour développer une demande de subvention de recherche sur le sujet préoccupant cette équipe.

Pour favoriser l'éclosion de recherches, d'autres mesures susceptibles d'intéresser les enseignants sont mises de l'avant par ces mêmes personnes :

- a) soutenir les enseignants pour leur permettre de développer la métacognition chez leurs élèves;
- b) proposer aux enseignants qui bénéficient, dans leur convention collective, d'une clause de dégagement de tâche pour du développement ou de la recherche, de l'employer à des fins de recherche.

3.1.2.2 Le rôle des Ateliers pédagogiques de l'ACPD

Les participants aux divers colloques sont perçus comme des personnes intéressées aux nouveautés, ils sont des chercheurs ou des consommateurs d'idées pédagogiques nouvelles. Ne sont-ils pas prêts, pour se mettre à jour, à écouter pendant deux ou trois jours leurs collègues? C'est pourquoi les ateliers pédagogiques de l'ACPD joueraient un rôle d'importance pour favoriser la diffusion et la vulgarisation des résultats de recherche. Le comité organisateur de cette activité est donc invité par les enseignants consultés à se pencher sur les questions suivantes : Comment piquer la curiosité des auditeurs par rapport à la recherche? Comment relever l'intérêt autour de cette réunion annuelle, parce qu'elle procure une ouverture à la recherche et stimule la pratique professionnelle? Pourquoi ne pas proposer des ateliers ou des forums de discussion sur des sujets qui ont trait à la recherche, aux particularités des collèges privés par rapport à la recherche? Ces mises en commun de certaines expériences pédagogiques et de recherche ne créent-elles pas un réseautage spontané? Puisqu'une présentation de type universitaire axée sur la démarche méthodologique apparaît moins intéressante pour des enseignants du collégial, pourquoi ne pas inviter tout chercheur à s'attarder davantage aux stratégies qu'il a développées, aux idées qui l'ont orienté?

3.1.3 Mettre à la disposition des personnes intéressées à la recherche les informations et les ressources matérielles et humaines adéquates

Comment donner le goût de faire de la recherche de façon scientifique au sein du réseau collégial privé ou dans chaque collège? Comment susciter un intérêt pour les travaux réalisés ou pour ceux en cours? Ces questions demeurent au cœur des consultations. Toutefois, si l'on réexamine, au deuxième chapitre de ce document, les situations paradoxales, les difficultés ou les irritants soulignés par les personnes consultées, il ne faut pas s'étonner de voir apparaître, ici, l'importance d'informer les personnes intéressées sur ce qui se passe en recherche, mais surtout

de les informer sur les conditions d'exercice de la recherche au collégial. La troisième recommandation met justement l'accent sur l'information traitant de ces conditions d'exercice.

3.1.3.1 Un test de vérification

Avant d'aller plus loin, un petit test s'impose à tout lecteur qui veut s'y prêter. Quel collège ou qui dans le collège peut fournir les renseignements suivants à ses chercheurs ou aux personnes intéressées à la recherche :

- a) Quelles sont les recherches existantes et les thèmes étudiés?
- b) Y a-t-il des domaines de recherche à privilégier?
- c) Y a-t-il des domaines de l'heure dans la recherche?
- d) Quels sont les programmes de subvention offerts au réseau collégial privé?
- e) Quelles sont leurs exigences? Quelles sont les dates de tombée pour la soumission d'un projet de recherche?
- f) Quels sont les outils ou les documents qui peuvent aider les chercheurs ou les collègues sur le plan de la recherche?
- g) Vers qui les chercheurs peuvent-ils se tourner pour connaître les types de recherche, positionner leur problématique et la transformer en question de recherche, choisir la méthodologie appropriée, clarifier leurs doutes, etc.?
- h) Quelles sont les étapes servant à réaliser un projet de recherche?
- i) Comment remplir un formulaire de demande de soumission?
- j) Sur quels partenaires de recherche tabler? Comment les retracer?
- k) Comment mettre la main sur les rapports de recherche?
- l) Qui sont les chercheurs du réseau collégial privé?
- m) Qui peut servir de personne ressource?
- n) Existe-t-il des ressources financières pour démarrer un projet de recherche?
- o) Quel est le soutien fourni lors de la révision linguistique?
- p) Quel soutien informatique le collège offre-t-il à ses chercheurs?

Toutes ces questions formulées au cours des consultations sont de l'ordre de l'information et se classent en deux catégories indissociables : la documentation sur la recherche existante et les ressources à consulter. Les réponses à ces questions devraient être faciles à repérer pour quiconque veut se lancer en recherche. Cette recommandation s'adresse alors simultanément à plusieurs instances et identifie plutôt des ressources de soutien aux chercheurs.

3.1.3.2 La part des collèges dans la diffusion des résultats de recherche

Il appert qu'un collège ne prend souvent pas suffisamment le temps de faire valoir les résultats de ses recherches, même s'il en connaît la portée. Cela semble davantage causé par un problème d'organisation que d'intérêt, comme s'il y avait toujours une chose plus prioritaire à mettre au programme lors d'une activité d'information. Conséquemment, les recherches demeurent peu connues ou les rapports se retrouvent sur les tablettes, sans que personne n'en sache rien. Si l'on examine les propos entendus, le temps fait en sorte que l'on oublie la recherche et l'intérêt pour cette dernière s'amenuise. Les retombées, si bien défendues lors de la présentation des demandes, se révèlent donc peu ou pas pertinentes.

Pourtant, les résultats de la consultation révèlent que ces retombées devraient favoriser un changement dans les pratiques. Il s'avère que bien des chercheurs sont souvent étonnés d'apprendre que des personnes utilisent leur rapport, même après quelques années de sa parution. Il semble aussi juste que le fait de rendre public ou d'utiliser les résultats de recherche amènerait les chercheurs à poursuivre des travaux. De même, d'autres personnes, novices en la matière, à s'engager dans cette voie. Or, la diffusion demeure trop souvent la principale contrariété des chercheurs et une préoccupation des organismes subventionnaires. C'est pourquoi il s'avère important de développer différentes stratégies pour mettre en valeur les rapports de recherche de l'ordre collégial privé. Ainsi, les personnes consultées suggèrent de :

- a) mettre en place des événements lors de l'attribution de la subvention de recherche et au moment de la parution d'un rapport de recherche;
- b) offrir un atelier ou une conférence lors des journées pédagogiques afin de faire bénéficier le personnel de la richesse d'une recherche propre au collège ou à l'enseignement collégial;
- c) distribuer un courriel intranet ou à l'ensemble du réseau lors de la parution d'un rapport de recherche;
- d) déposer les rapports de recherche dans un lieu stratégique;
- e) publiciser la parution d'un rapport de recherche dans le journal du collège;
- f) encourager les chercheurs à publier des articles dans diverses revues et faire connaître ces revues.

3.1.3.3 L'implication d'organismes dans la diffusion de l'information utile à la recherche

Que ce soit chaque collège, l'Association des collèges privés du Québec, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, l'Association pour la recherche au collégial ou le Centre de documentation collégiale (CDC), pour ne nommer que ceux-là, tous ces organismes forment les maillons d'un réseautage d'information. Il est d'ailleurs recommandé à ces organismes de fournir, grâce à leur site Internet propre et selon leur mission, les réponses aux différentes questions soulevées dans cette étude, d'exposer les services offerts en recherche et d'établir les liens Internet afin de retracer rapidement les autres ressources offertes à la recherche collégiale.

D'autres propositions s'adressent plus précisément à l'ACPQ et à l'ARC, perçues comme les deux principales références en matière d'activités de recherche.

D'abord, l'ACPQ est considérée comme la plaque tournante pour faire connaître les activités de recherche à ses collègues membres. Il est alors suggéré à cette association d'améliorer la présentation de son site et d'offrir les informations suivantes :

- a) la liste des sujets de recherche développés dans son réseau, des résumés des recherches subventionnées par le PREP;
- b) une copie des rapports des recherches du PREP;
- c) un court bulletin annuel adressé à l'ensemble de la communauté collégiale, fournissant l'information sur la recherche et les travaux en cours;
- d) une offre d'abonnement destiné aux personnes intéressées à recevoir toute nouvelle information relative à la recherche⁶.

Pour ce qui est de l'ARC, elle apparaît comme un partenaire de haute importance dans le développement d'une documentation pertinente à la recherche. Plusieurs moyens mentionnés plus haut font déjà partie de sa mission. Puisque l'ARC occupe une position privilégiée, elle est invitée par les personnes consultées à fournir des exemples de politiques institutionnelles ou de politiques sur l'éthique en recherche, à faire l'inventaire de la recherche subventionnée et non subventionnée réalisée dans l'ensemble du réseau collégial au cours des dernières années, à présenter l'inventaire des ressources existantes, à répertorier les lieux de diffusion possible des recherches (sites Internet, BNQ, CDC, colloques, etc.) et à dresser la liste des revues qui publient des articles de chercheurs du collégial.

3.1.3.4 Des mesures de soutien à la recherche pour le réseau collégial privé

Outre les mesures de diffusion par rapport aux activités de recherche, des mesures de soutien à la recherche doivent donc être mises sur pied. Ainsi, il est proposé que l'ACPQ diffuse des informations sur la recherche par des opérations de réseautage entre les collègues, par exemple réunir les répondants locaux en recherche pour comprendre le nouveau guide, former un groupe de discussion en ligne, fournir un répertoire des chercheurs afin que les novices les connaissent ou puissent communiquer avec les volontaires. Tel que stipulé précédemment, il est, en outre, suggéré de créer diverses formes de parrainage autant dans un collège que dans le réseau des collèges privés, car l'intérêt pour la recherche vient souvent au contact d'un chercheur qui fait part de ses idées ou d'une personne convaincue du bien-fondé de cette activité. Vu leur peu d'expérience dans le domaine, les enseignants consultés considèrent les propositions suivantes comme des moyens indispensables pour entreprendre une activité de recherche :

- a) obtenir une liste des chercheurs du collège ou du réseau collégial privé qui acceptent d'être contactés;

⁶ L'idée est d'adopter la stratégie d'une maison d'édition, soit de bâtir une banque d'abonnés intéressés à recevoir les informations sur les dépôts et les résumés de recherche en leur demandant leur adresse électronique.

- b) discuter avec un chercheur du privé. Les enseignants, qui désirent se lancer dans la recherche, se disent à l'aise de cheminer avec un répondant du privé;
- c) rencontrer, quand le besoin se présente, un chercheur d'expérience du secteur collégial privé qui soutient le nouveau chercheur et atténue ses craintes;
- d) jumeler un chercheur d'expérience à un chercheur novice pour développer une recherche;
- e) mettre sur pied des partenariats entre divers champs de recherche;
- f) former des équipes de chercheurs composées de membres ayant des compétences différentes, par exemple, un expert en méthodologie, un expert dans la spécialisation à l'étude, un expert en conceptualisation ou en rédaction, etc.

L'ARC offre aussi certaines formes de réseautage. Il s'avère donc important de connaître mieux les services qu'offrent les organismes de soutien à la recherche au collégial afin d'utiliser les ressources à bon escient.

3.1.3.5 Des mesures de soutien à la recherche dans les collèges

Certes, il incombe à chaque collègue d'assurer la diffusion de l'information qu'il reçoit à l'égard de la recherche au collégial et des ressources utiles à cette activité. Or, dans la plupart des collèges, les personnes intéressées à la recherche ne savent pas vers qui se tourner pour trouver des réponses à leurs questions. Le directeur des études demeure, souvent, la personne référence, et tout le monde reconnaît l'ampleur de la tâche qui est la sienne. Comment chaque collègue peut-il alors s'approprier le maximum d'informations par rapport à la recherche et faire le suivi nécessaire auprès des personnes intéressées à la recherche? Comment sortir les enseignants de leur classe, les convaincre de feuilleter un guide des subventions ou les amener à transformer une idée en sujet de recherche?

De plus, il y a un besoin chez les nouveaux chercheurs de comprendre la mécanique de la présentation d'un projet de recherche, c'est-à-dire l'articulation d'une problématique, le développement d'une méthodologie, etc. Un enseignant qui se lance en recherche a, semble-t-il, besoin d'être encouragé et guidé pour faire la transition entre son enseignement et la recherche. Il a effectivement besoin d'être rassuré sur plusieurs plans. Par exemple, il doit vérifier si la thématique de sa recherche offre une dimension nouvelle ou différente ou encore s'il a les capacités pour mener une recherche. Il a, par la force de la nouveauté, besoin de discuter de son idée pour en connaître les possibilités de développement pédagogique ou pour la faire aboutir sous la forme d'une recherche.

Ce sont les raisons pour lesquelles les enseignants consultés entrevoient la nécessité d'avoir un répondant en recherche au sein du collège ou, si les collèges n'en ont pas les moyens financiers, de se partager une telle ressource. Ce répondant en recherche peut faire ou avoir fait de la recherche, ce qui donne confiance aux nouveaux chercheurs. Il est susceptible d'en parler, d'encourager les gens à en faire ou il sait guider l'apprenti dans le domaine. Ce répondant local travaillerait de concert avec l'ARC et ferait connaître sa mission et ses services. Sa présence favoriserait l'émergence de chercheurs au sein du réseau collégial privé. La responsabilité du

répondant local en recherche ou du répondant des collèges privés porterait notamment sur les tâches suivantes :

- a) promouvoir la recherche ou des résultats;
- b) identifier des sujets propres au collège ou au réseau des collèges privés;
- c) renseigner le collège sur les sources de subvention, sur les ressources existantes ou la mécanique pour soumettre une demande;
- d) informer les chercheurs et les habitués sur ce qui se passe en recherche dans le réseau privé;
- e) vérifier auprès d'enseignants leur intérêt à faire de la recherche;
- f) expliquer le formulaire aux chercheurs intéressés à soumettre une demande;
- g) fournir un soutien au cours de la formulation d'une demande;
- h) discuter avec les enseignants de leurs idées;
- i) critiquer un projet de recherche;
- j) mener des tables de discussion sur les résultats de recherche ou sur tout objet d'ordre pédagogique;
- k) inventorier les rapports de recherche reçus ou ceux informatisés et les résumer lors de réunions;
- l) mettre sur pied des équipes pour assurer la relève;
- m) assurer un réseautage entre les collèges;
- n) constituer un réseau de conférenciers itinérants;
- o) faire partie du comité de révision du guide des subventions PREP ou de celui du PAREA;
- p) faire partie de comités extérieurs au collège.

Un autre moyen est proposé afin de renseigner les personnes intéressées à la recherche ou de les soutenir indirectement. Il s'agit de repérer dans chaque collège un lieu physique accessible et identifié « laboratoire de recherche » ou « centre de recherche ». Étant donné la petite taille des collèges, il y a peu d'enseignants dans une même discipline. Les échanges demeurent souvent peu convaincants ou ils se font la plupart du temps à l'improviste dans un corridor. De plus, le temps fait défaut pour échanger de façon satisfaisante en département et en dehors des programmes. Un local attitré à la recherche permettrait de regrouper la documentation sur les programmes de subvention et sur les organismes au service à la recherche, les ouvrages de consultation pédagogique et les rapports de recherche. Il servirait de lieu de réunion pour les enseignants de divers programmes qui ne se croisent pas ordinairement. De plus, les nouveaux enseignants consultés considèrent ce genre d'installation réservée aux enseignants comme rassurante pour eux, car ils se remettent souvent en question dans leur enseignement et se sentent isolés. Finalement, un lieu pour la recherche devient la preuve concrète qu'une culture de recherche peut s'instaurer dans un établissement scolaire. Idéalement, un chercheur pourrait obtenir un dégagement pour assurer un temps de présence à ce laboratoire, si le collège n'a pas de répondant à la recherche.

3.1.3 Adapter la recherche au réseau collégial privé

Le milieu collégial est, sans contredit, un milieu qui mise sur la pédagogie. En effet, l'enseignement au collégial exige la maîtrise de sa discipline, la nécessité d'être curieux intellectuellement, de posséder une bonne culture et de placer au cœur de l'agir pédagogique les élèves. Cependant, les obstacles rattachés à la lourdeur de la charge de travail et à la qualité de l'enseignement à offrir aux élèves entachent le souci d'être en contact avec le monde de la recherche. Les résultats des consultations contenues dans cette étude révèlent qu'au collégial privé, la plupart des enseignants deviennent chercheurs par hasard. Ils s'engagent dans une expérimentation balisée par une méthode scientifique pour améliorer leur enseignement ou à titre de complément à leur enseignement. À la fin de leurs travaux, ils se retrouvent à nouveau en classe.

Par contre, les consultations laissent voir qu'il y a vraisemblablement plus d'enseignants intéressés aux activités de recherche que l'on soupçonne. Effectivement, il y a ceux qui poursuivent des études supérieures, qui soumettent des projets de recherche à des organismes subventionnaires à titre de chercheurs ou ceux qui collaborent à ces travaux sans les diriger. Il y a ceux qui s'intéressent aux publications de recherche et ceux qui améliorent constamment leur discipline ou leur enseignement ou qui mettent à profit leur capacité d'écrire en publiant ou en s'engageant dans divers comités de rédaction.

Dans réseau collégial privé, la recherche devrait emprunter plusieurs formes, toutes aussi importantes les unes que les autres, par exemple la recherche fondamentale, disciplinaire, technologique ou pédagogique. Il est donc recommandé de se donner les moyens de le faire et d'encourager sa réalisation de façon individuelle ou collective dans un même collège ou de façon interinstitutionnelle. Chaque type de recherche requiert sa méthodologie, sollicite son type de chercheurs et de lecteurs et contient ses retombées. Par contre, les recherches les plus profitables aux personnes consultées semblent être celles qui ravivent la pratique éducative, qui instaurent une pratique réflexive, qui proposent des suites possibles dans la classe, qui permettent de découvrir des procédés pédagogiques, donc celles qui favorisent un changement de mentalité au sein d'un collège ou d'un département.

De plus, il est admis qu'un professeur d'université est connu par ses recherches subventionnées, ses écrits et, finalement, pour son enseignement. Quoique l'enseignant de l'ordre collégial œuvre dans le domaine des études supérieures, son intérêt premier demeure l'élève et sa réussite. Il s'avère donc primordial de distinguer la recherche au collégial de la recherche universitaire et non d'endosser le même modèle, bref de développer une expertise en recherche qui réponde aux besoins du collégial privé. L'idée d'adapter la recherche au collégial privé semble la voie du succès. Les suggestions visant à mettre à profit cette recommandation sont celles-ci :

- a) identifier les types de recherche qui conviennent au collégial privé;
- b) cibler, dans un collège, les personnes qui s'intéressent à la recherche et les besoins en recherche. Un questionnaire pourrait être soumis en début d'année via intranet afin de recueillir ces informations. Il porterait sur trois aspects : les intérêts ou les besoins des chercheurs; l'identification des personnes intéressées à être informées, durant l'année,

- sur les activités portant sur la recherche; les compétences à développer pour effectuer de la recherche et les besoins de formation à cet effet ;
- c) inviter les chercheurs à développer des sujets novateurs qui les concernent, par exemple la mondialisation, la perception des élèves sur le réseau privé, l'ethnicité, etc.;
 - d) favoriser le changement pédagogique via la recherche et promouvoir divers types de recherches subventionnées au PREP, par exemple, la recherche pédagogique, la recherche action, la recherche disciplinaire qui fournirait des stratégies pédagogiques, la recherche sur le terrain c'est-à-dire un stage pour les enseignants dans le milieu de travail de leurs futurs diplômés;
 - e) revoir les modalités de fonctionnement du PREP afin que ce programme serve notamment d'initiation à la recherche, de tremplin au PAREA ou qu'il subventionne toute activité de recherche exclue des activités subventionnées par les autres programmes de subvention;

3.1.4 Revoir les règles de la mise en opération d'une recherche à sa diffusion

Les diverses consultations contenues dans cette étude révèlent que, pour les chercheurs, les principaux irritants tournent en grande partie autour de la demande de subvention et de l'acceptation de leur projet de recherche. Le fait de s'être débrouillé seul, pour un chercheur novice, se révèle toujours être un exercice épineux, peu important les étapes de la recherche. La recherche demeure un langage complexe à apprivoiser qui en démoralise plus d'un. Cette recommandation emboîte donc le pas sur la précédente et elle se résume à l'idée de clarifier des règles autant dans les guides de subvention du PREP et du PAREA que lors de l'évaluation, de l'acceptation et du suivi des projets de recherche.

3.1.5.1 Le guide des subventions du PREP et son formulaire

Les personnes consultées soumettent des éléments afin d'améliorer le guide des subventions du PREP. Toutefois plusieurs idées nouvelles font déjà partie du nouveau guide qui a été revu à l'automne 2005. Quant au guide du PAREA, il rejoindrait peu de candidats parce que ceux-ci s'y retrouvent difficilement, vu la somme des informations. Quoique les suggestions de cette section ne concernent que le PREP, elles pourraient servir d'inspiration au remaniement du guide du PAREA.

D'abord, pour faciliter la lecture du guide des subventions du PREP, il est proposé de nettement identifier le titre du programme en page couverture, d'épurer le contenu, de réduire le nombre de pages explicatives, de définir les types de recherche (recherche action, recherche disciplinaire, recherche fondamentale) afin de saisir leurs particularités. Il est proposé de préciser le contenu prévu dans chaque section du formulaire. Par exemple, on peut examiner si la section « Étapes de réalisation » doit être réduite à un tableau synoptique ou si elle doit développer d'autres dimensions.

Ensuite, le fait de mieux préciser le concept de transfert ou de fournir des exemples à ce sujet faciliterait la description des retombées d'une recherche. Sur le plan méthodologique, tant au PREP qu'au PAREA, il est proposé d'encourager un chercheur à être plus novateur dans le développement des outils de collecte de données ou dans son expérimentation pédagogique. Par contre, l'idée de distinguer, dans le guide, les méthodologies de recherche scientifique s'avérerait d'un grand secours, notamment pour les nouveaux chercheurs.

De plus, les enseignants reçoivent toutes sortes d'informations par rapport au dégagement d'un chercheur ou d'une équipe de recherche au PREP et aux dépenses admissibles. Il est donc recommandé que soient indiqués dans le guide des subventions du PREP, le pourcentage de dégagement attribué aux chercheurs et ses conditions ainsi que la liste et le montant maximal des dépenses admissibles.

En ce qui a trait au formulaire informatisé des guides de subvention du PREP et du PAREA, il est proposé de faciliter au demandeur la saisie du texte. Par contre, les enseignants déploreraient le fait de suivre des modèles de demandes de subvention pour remplir leur formulaire. Selon eux, cela standardiserait trop la recherche ou créerait des attentes dans le comité d'évaluation.

3.1.5.2 La production et la diffusion de la recherche

Dans un premier temps, pour faciliter la production et la diffusion des rapports de recherche du PREP, cinq recommandations sont émises et les modalités à leurs sujets devraient être notées dans le guide des subventions du PREP :

- a) établir un protocole de rédaction du rapport (police et taille des caractères, nombre de pages, sections du rapport, bibliographie, annexes à joindre, etc.);
- b) définir un modèle d'édition propre aux rapports de recherche du PREP (format, composition de la couverture, épine, reliure);
- c) joindre, lors du dépôt du rapport, un sommaire de la recherche à envoyer via Internet à tous les collègues privés ou aux personnes intéressées à la recherche;
- d) numériser le rapport ou le copier sur un cédérom au lieu de fournir un rapport écrit aux collègues intéressés;
- e) offrir une présentation des résultats de la recherche lors des Ateliers pédagogiques de l'ACPQ.

Dans un deuxième temps, l'invitation est lancée de rendre les résultats des rapports du PAREA plus profitables à la pratique enseignante collégiale, car ils devraient être plus vulgarisés, faire valoir l'originalité de la recherche, évoquer la démarche pédagogique, fournir des moyens pour motiver les élèves ou des stratégies pédagogiques. Ces conditions devraient aussi être connues dans le guide des subventions.

3.1.5.3 L'évaluation des projets de recherche

Comme il a été précisé précédemment, le nœud du malaise en ce qui concerne la présentation d'un projet de recherche demeure son évaluation. C'est pourquoi la recommandation vise à ce que les critères soient précisés en ce qui touche la sélection des projets de recherche, la rigueur et la transparence du comité d'évaluation de chaque organisme subventionnaire.

3.1.5.2.1 Les critères de sélection des projets de recherche

Deux questions sont souvent abordées durant les consultations de l'étude : Jusqu'à quel point les chercheurs doivent-ils se préoccuper des sujets à la mode au détriment des préoccupations de leur collègue? Puisque le PREP vise l'initiation à la recherche et qu'un enseignant intéressé à la recherche est la plupart du temps en quête d'innovation, pourquoi la quantification des critères d'évaluation ne tient-elle pas davantage compte de l'originalité et du rayonnement des travaux dans le collège et dans le milieu collégial privé ? Par rayonnement, il faut entendre d'assurer des retombées pertinentes et concrètes grâce aux aspects pratiques de la recherche. Ces questions s'adressent aussi au PAREA.

Pour inciter des enseignants à la recherche, les personnes consultées sont à la recherche de solution qui encouragerait le dépôt de projets de recherche. Par exemple, plutôt que d'offrir un dégageant au chercheur en vue de déposer une demande de subvention, il pourrait s'avérer stimulant de prévoir deux étapes dans l'élaboration des projets : d'abord la présentation à un groupe de recherche d'une lettre d'intention. Ensuite, si le sujet de recherche est accepté, on peut développer, par la suite, la demande en entier. Du point de vue de ceux qui proposent cette mesure, cela signifie que moins d'enseignants abandonneraient juste à cause de la lourdeur de la demande de subvention.

3.1.5.2.2 Les critères de rigueur et de transparence à l'égard du comité d'évaluation

Les personnes consultées considèrent l'implantation et la promotion d'une culture de recherche comme étant liées à l'impartialité des membres du comité d'évaluation. Il demeure que la compétence des évaluateurs doit être davantage valorisée et reconnue. D'ailleurs, tout doit être mis en œuvre pour instaurer des critères d'évaluation précis des projets de recherche et des modalités rigoureuses pour garantir la transparence des opérations rattachées à l'acceptation et à l'attribution financière des projets de recherche. Par voie de conséquence, il est recommandé que tout comité d'évaluation prenne des mesures pour se soustraire des conflits d'intérêts.

Il est proposé de repenser le processus d'évaluation des projets de recherche, peu importe l'organisme subventionnaire, afin d'en assurer l'objectivité. Par ailleurs, le guide des subventions devrait contenir ces dispositions. Les personnes consultées proposent qu'on accepte préalablement la thématique de recherche avant l'évaluation formelle des projets de recherche soumis, les thèmes de recherche proposés doivent être validés afin d'assurer leur aspect pédagogique novateur et utilitaire. Cette opération, ainsi que l'analyse des projets, devraient être réalisées par des experts en recherche. Par la suite, l'attribution financière relèverait des responsables de

l'enveloppe budgétaire de l'organisme subventionnaire, qui répartiraient les subventions aux plus méritants d'après les commentaires des évaluateurs. Lors de l'évaluation des projets de recherche, il est suggéré d'ajuster des conditions de subvention selon l'objet de recherche accepté et de fournir de l'aide pour aider le chercheur ou son équipe, si le besoin se fait sentir.

On conseille finalement de tenir à jour et d'offrir en ligne sur le site de l'ACPQ, un relevé statistique annuel des recherches du PREP, en notant le nombre de soumissions, le nombre d'acceptations, les sujets retenus et le nom des collèges ayant obtenu les subventions⁷.

3.1.5.2.3 Une évaluation formative des projets refusés

Il a été dit, au cours de consultations, que la seule raison pour refuser un projet de recherche au PREP devrait être la non-pertinence du sujet pour le milieu collégial. Ces propos laissent entrevoir à quel point un chercheur refusé est en quête de soutien et d'encadrement et ils démontrent à quel point les collègues doivent trouver des solutions s'ils veulent soutenir ou maintenir la motivation de leurs chercheurs, car il demeure quand même peu nombreux dans chaque collège. Une évaluation formative devrait-elle être envisagée pour examiner, avec le chercheur, la reformulation de son projet de recherche à la lumière des commentaires reçus?

3.1.6 Mettre sur pied un comité de la recherche dans le réseau collégial privé

Pour soutenir le comité exécutif de la Commission des directeurs des études de l'ACPQ et l'ensemble des collèges privés à l'égard du plan de relance et de son évaluation, il est recommandé finalement de mettre sur pied un comité de veille par rapport à la recherche au réseau collégial privé et de clairement définir sa tâche. Ce comité aurait pour but de comprendre les enjeux de la recherche et de défendre une position plus affirmée du réseau collégial privé à cet égard. Il est donc proposé que les membres de ce comité adoptent le canevas suivant :

- a) Le groupe de veille suivra l'application du plan de relance.
- b) Le groupe de veille reverra les conditions d'exercice de la recherche au collégial et du dépôt des rapports de recherche;
- c) Le groupe de veille demeurera à l'écoute de ce qui se passe dans ce réseau et fournira des recommandations ou des pistes de réflexion à entreprendre au cours de l'année scolaire;
- d) Le groupe de veille sensibilisera l'ensemble des membres de la direction des collèges de leur rôle de promotion, d'information et de soutien à la recherche;
- e) Le groupe de veille incitera de nouvelles personnes du réseau collégial privé à se joindre au rang des défenseurs de la recherche;
- f) Le groupe de veille favorisera l'émergence d'innovation et de réflexion pédagogiques.

⁷ Cette recommandation concerne aussi les projets du PAREA, quoique pour les projets de ce programme, cette condition est connue en partie.

3.2 Conclusion

La somme des recommandations soumises démontre le souci des personnes consultées de mener des recherches de qualité, de les promouvoir et, plus particulièrement, d'en assurer la pérennité dans leur réseau d'enseignement. C'est pourquoi ces personnes rêvent leur collège à l'avant-garde grâce à une position affirmée en ce qui a trait à la recherche. Elles reconnaissent aussi l'importance de se doter de moyens pour agir sur plusieurs plans auprès du personnel, par exemple, en l'incitant à se lancer dans la recherche, en le soutenant et finalement en l'invitant à tirer profit des résultats de recherche. Toutefois, compte tenu des ressources financières, matérielles et humaines de ce réseau collégial, les personnes consultées savent bien que toutes leurs suggestions ne peuvent être menées à terme. Puisque ce rapport en fait état, ces suggestions sont une mine d'or dans laquelle puiser des moyens favorables à une culture de recherche au collégial. Ces suggestions demeurent à la source du plan d'action mis de l'avant par l'ACPQ, un aspect des plus positifs pour les défenseurs de la recherche au collégial privé.

QUATRIÈME CHAPITRE

LES ORIENTATIONS

4.0 Introduction

Ce dernier chapitre expose les cinq orientations retenues par le comité exécutif de la Commission des directeurs des études de l'ACPQ afin de promouvoir et de soutenir la recherche. Ces orientations coïncident avec la publication du rapport du Conseil supérieur de l'éducation⁸ portant sur la recherche. Ce rapport était attendu aussi bien par le comité exécutif de la Commission des directeurs des études de l'ACPQ que par les personnes consultées lors de cette étude, d'autant que les orientations proposées par cet organisme rejoignent leurs préoccupations.

4.1 Les orientations du plan d'action de la relance de la recherche dans le réseau collégial privé

Les orientations sur lesquelles sera construit le plan de la relance de la recherche ont été définies par le groupe de travail de la relance de la recherche dans le réseau collégial privé. Elles découlent des suggestions présentées par le personnel des collèges privés consulté. Elles ont été par la suite entérinées par le comité exécutif des directeurs des études de l'ACPQ et présentées lors des Ateliers pédagogiques de l'ACPQ en mai 2006.

Ces orientations permettent donc de rassembler le personnel autour de la recherche, de faire fructifier cette dernière ainsi d'assurer des retombées significatives dans tout le réseau. Elles sont mentionnées en relation avec deux idées maîtresses de cette étude :

1. Il convient d'installer une véritable culture de la recherche dans chaque collège privé subventionné, en tenant compte des besoins identifiés.
2. Il est souhaité que l'on valorise l'expertise en recherche de ce secteur d'enseignement.

D'ailleurs, chaque orientation présente deux objectifs stratégiques. Le tableau de la page suivante laisse voir ces orientations et leurs stratégies.

⁸ Conseil supérieur de l'éducation, *Rapport annuel sur l'état et les besoins de l'éducation 2004-2005. Le dialogue entre la recherche et la pratique en éducation : une clé pour la réussite*, Avis au ministre de l'Éducation, Québec, Conseil supérieur de l'éducation, 2005.

TABLEAU 13 Orientations du plan d'action pour stimuler et soutenir la recherche dans le réseau collégial privé

<ol style="list-style-type: none">1. Sensibiliser l'ensemble du personnel du réseau collégial privé à l'importance de la recherche<ol style="list-style-type: none">a. Reconnaissance des chercheurs et des chercheusesb. Vulgarisation des résultats de recherche 2. Améliorer la communication d'information sur la recherche<ol style="list-style-type: none">a. Diffusion de l'information sur les activités de recherche réalisées ou en cours de réalisationb. Transmission de l'information sur les mesures budgétaires et les mesures de soutien 3. Fournir les ressources nécessaires afin de stimuler la recherche<ol style="list-style-type: none">a. Identification des besoinsb. Satisfaction des besoins 4. Revoir et affirmer la spécificité du PREP, étant donné l'ensemble des mesures accessibles en matière de recherche au collégial<ol style="list-style-type: none">a. Soutien des activités de recherche non prises en compte par les programmes existantsb. Initiation à la recherche scientifique 5. Mettre sur pied un groupe de veille<ol style="list-style-type: none">a. Suivi de la mise en œuvre du plan de relanceb. Collecte et sélection de l'information sur la recherchec. Repérage de problématiques à étudierd. Conseil quant aux orientations en recherche dans le réseau collégial privé.

4.2 Conclusion

Toutes les personnes consultées saluent avec enthousiasme l'initiative d'un plan de relance de la recherche dans leur réseau d'enseignement. De plus, l'idée d'entreprendre des moyens afin de rehausser les activités de recherche dans ce réseau semble arriver à point, puisque, dans les collèges privés, comme partout ailleurs, la relève du personnel se prépare, notamment la relève en recherche.

CONCLUSION

Le comité exécutif de la Commission des directeurs des études de l'ACPQ avait à cœur de comprendre, malgré les informations lacunaires, la situation actuelle de la recherche dans son réseau d'enseignement. Il voulait comprendre les raisons d'un manque d'intérêt des collègues à l'égard de la recherche pédagogique subventionnée par le PAREA et par le PREP. Il voulait surtout entreprendre un plan de relance de la recherche à la lumière de l'état de la situation de la recherche depuis les vingt dernières années, et, surtout, à la suite d'une série de recommandations proposées par divers comités et par diverses personnes de son réseau d'enseignement.

Cette étude révèle plusieurs faits. D'abord, l'analyse du portrait actuel des collègues dévoile que 54 % d'entre eux se sont partagés, depuis les vingt dernières années, 94 recherches pédagogiques subventionnées, que 21 % ont mené, en moyenne, une recherche aux deux ans. Il y a eu, depuis 1996, au moins, un projet de recherche PREP interinstitutionnel par année et 50 % des collègues ont collaboré à ce type de recherche. Se rajoute le fait qu'il a été possible de répertorier 97 chercheurs, dont 69,07 % ont réalisé une recherche pédagogique subventionnée. De plus, cette étude est le produit de nombreuses consultations au sein du réseau réalisées auprès de membres de la direction, de chercheurs novices, de chercheurs établis ou d'enseignants intéressés à suivre les résultats de recherche. Ces consultations ont permis de mieux cerner les problématiques de la recherche au collégial privé et de son développement. Cette étude a ainsi proposé des pistes favorisant l'émergence d'une véritable culture de recherche dans les collèges privés du Québec. Elle procure, conséquemment, au comité exécutif de la Commission des directeurs des études de l'ACPQ, et à l'ensemble des directeurs des collèges privés, divers moyens afin d'instaurer l'activité de recherche à court et à long terme dans leur établissement et dans leur réseau collégial.

Cette étude soulève plusieurs questions relatives à l'idée de développer un esprit de recherche au collégial privé. Ces questions ont servi tout au long du document à faire valoir les pour et les contre de la recherche dans le milieu collégial privé. Certaines de ces questions touchent plus particulièrement les organismes subventionnaires. Si le plan de la relance de la recherche, que l'ACPQ veut réaliser, sème sans contredit une culture de recherche dans son réseau, n'y aura-t-il pas alors plus de demandes de subvention formulées? Les sommes allouées à la recherche augmenteront-elles proportionnellement? Si tel n'était pas le cas, l'incitation à la recherche ne demeurera-t-elle pas lettre morte? C'est pourquoi les instances gouvernementales, le comité exécutif de la Commission des directeurs des études de l'ACPQ et les organismes qui promeuvent la recherche collégiale doivent unir leurs convictions pour instaurer une culture de recherche dans le réseau collégial québécois. Ils doivent surtout mettre en œuvre les moyens pour l'entretenir.

ANNEXE

***CLASSEMENT⁹ PAR COLLÈGE DES RECHERCHES
PÉDAGOGIQUES SUBVENTIONNÉES RECENSÉES
DEPUIS 1986-1987***

⁹ *Inventaire des projets de recherche subventionnés et réalisés entre 1976-1977 et 2005-2006 dans le réseau collégial privé (à jour au 1^{er} septembre 2005), Association pour la recherche au collégial.*

CAMPUS NOTRE-DAME-DE-FOY

PROJETS PREP

ANNÉE DE SUBVENTION (FIN DU PROJET)	AUTEURS	TITRE DU RAPPORT OU DU PROJET	LOCALISATION
Subvention : 2005-2006 Publication : 2007	Éric Richard Marie-Christine Pacaud	Étudiants finissants en Techniques policières : attitudes, qualités et compréhension du travail policier.	En cours
Subvention : 2004-2005 Publication : 2005	Brigitte Renaud Jeanne Béland	Vers une insertion efficace des jeunes diplômés du programme de commercialisation de la mode dans le marché de l'emploi.	Inconnu
Subvention : 2003-2004 Publication : 2004	Jeanne Béland Brigitte Renaud	Vers un équilibre des genres (hommes/femmes) dans le programme de commercialisation de la mode.	www.acpq.net
Subvention : 2002-2003 Publication : inconnu	Jeanne Béland Brigitte Renaud	Évaluation des mesures favorisant la rétention et la réussite des élèves - Phase II : vers le développement d'outils de support aux actions pédagogiques.	Inconnu
Subvention : 2001-2002 Publication : inconnu	Jeanne Béland Brigitte Renaud	Évaluation des mesures favorisant la rétention et la réussite des élèves.	Inconnu
Subvention : 1999-2000 Publication : inconnu	Richard Gervais	Le métier d'enseignant (Pré-PAREA).	Inconnu
Subvention : 1999-2000 Publication : inconnu	Hélène Houle Richard Bélanger ¹⁰ Richard St-Vincent Marcel Lampron	Modèles de formation générale adaptée aux programmes techniques (Phase 3) - sera présenté à PAREA pour la suite ¹¹ .	Inconnu
Subvention : 1989-1990 Publication : 1991	Jacqueline Lemieux	Influence de l'enseignement du "français écrit par la cohérence du texte" en première collégiale sur la réussite des cours de deuxième année.	CDC 704429

¹⁰ Une recherche interinstitutionnelle et le chercheur du collège sont notés en gras.

¹¹ Collaboration : Collège Mérici, Institut Teccart et École commerciale du Cap.

PROJETS PAREA

ANNÉE DE SUBVENTION (FIN DU PROJET)	AUTEURS	TITRE DU RAPPORT OU DU PROJET	LOCALISATION
Subvention : 2001-2004 Publication : 2004	Hélène Tardif	Intégration de compétences de la formation générale.	CDC 785011
Subvention : 1999-2001 Publication : 2002	Hélène Tardif	Sens et utilité du français et de la philosophie en techniques d'éducation en services de garde.	CDC 728351

FONDS DGEC

ANNÉE DE SUBVENTION (FIN DU PROJET)	AUTEURS	TITRE DU RAPPORT OU DU PROJET	LOCALISATION
Subvention : inconnu Publication : 1989	Élise Durand Denise Larouche	L'art de la mode : toilisme.	BNQ 646.4072 D9487ar 1989

FONDS PROSIP

ANNÉE DE SUBVENTION (FIN DU PROJET)	AUTEURS	TITRE DU RAPPORT OU DU PROJET	LOCALISATION
Subvention : inconnu Publication : 1987	Jacqueline Lemieux Hélène Fortier Pierre Rossignol	Le français écrit par la cohérence du texte.	CDC 707684

FONDS INCONNUS

ANNÉE DE SUBVENTION (FIN DU PROJET)	AUTEURS	TITRE DU RAPPORT OU DU PROJET	LOCALISATION
1989	Lyne Leclerc	Guide pratique de confection (Livre).	BNQ 646.404 L4625g 1989
1987	Maurice Leclerc	Vidéocassettes de problèmes de physique.	Inconnu



COLLÈGE ANDRÉ-GRASSET

PROJETS PREP

ANNÉE DE SUBVENTION (FIN DU PROJET)	AUTEURS	TITRE DU RAPPORT OU DU PROJET	LOCALISATION
Subvention : 2005-2006 Publication : 2007	André Ouellette	L'approche par compétences et la pédagogie du projet au collégial : une aventure intellectuelle à la poursuite de la culture.	En cours
Subvention : 2004-2005 Publication : 2005	Paul Fournier Paul Guertin	Prédicteurs de réussite et niveaux d'anglais.	N.D.
Subvention : 2003-2004 Publication : 2004	Éric Lavigne	L'interactivité pour l'apprentissage dans la formation sur le web.	www.acpq.net
Subvention : 2003-2004 Publication : 2004	Alain Lachapelle	Recensement commenté des ressources Internet relatives aux cours de chimie du programme des Sciences de la nature.	www.acpq.net
Subvention : 2001-2002 Publication : Inconnu	Pierre Michaud Vincent Papillon Autres chercheurs : inconnu	Épreuves terminales des collèges privés¹².	Inconnu
Subvention : 2001-2002 Publication : Inconnu	Éric Lavigne	Stratégies d'étude et schémas d'intégration.	Inconnu

¹² Collaboration : Collège Jean-de-Brébeuf, Séminaire de Sherbrooke et Collège Laflèche.

Subvention : 1999-2000 Publication : Inconnu	Jean-Denis Groleau Joseph Chbat	Perception collective des pratiques pédagogiques chez les praticiens en mathématiques et en philosophie (Recherche préliminaire à <i>Les attitudes et les pratiques pédagogiques du collégial?</i>)¹³.	Inconnu
Subvention : 1999-2000 Publication : Inconnu	Pierre Michaud Vincent Papillon Autres chercheurs : inconnu	Épreuves terminales des collèges privés (phase 2)¹⁴.	Inconnu
Subvention : 1988-1989 Publication : 1990	Wanda de Roussan Lise Guèvremont Philippe Warin	Les structures du texte narratif (Livre).	CDC 705122
Subvention : 1986-1987 Publication : 1988	Vincent Camarda Ghislain Lévesque	Rapport de recherche présenté à l'Association des collèges du Québec : projet : le raisonnement syllogistique.	CDC 706225
Subvention : 1986-1987 Publication : 1988	Anita Cadoch-Dussiaume	Analyse des échecs en mathématiques 101-103 et propositions de solutions éventuelles : rapport final remis au comité de recherche et d'expérimentation pédagogique de l'Association des collèges du Québec.	CDC 706071

PROJETS PAREA

ANNÉE DE SUBVENTION (FIN DU PROJET)	AUTEURS	TITRE DU RAPPORT OU DU PROJET	LOCALISATION
Subvention : 2004-2007 Publication : 2008	Joseph Chbat	Intelligence émotionnelle et apprentissage.	En cours
Subvention : 2000-2004 Publication : 2004	Joseph Chbat Jean-Denis Groleau	Les attitudes et les pratiques pédagogiques du collégial.	CDC 729865
Subvention : 1998-2000 Publication : 2000	Jean-Denis Groleau Joseph Chbat	Construction de la difficulté langagière¹⁵.	CDC 727321

¹³ Collaboration : Collège Jean-de-Brébeuf.

¹⁴ Collaboration : Collège Jean-de-Brébeuf, Collège Laflèche et Séminaire de Sherbrooke.

¹⁵ Collaboration : Collège Jean-de-Brébeuf.



Subvention : 1996-1998 Publication : 1998	Jean-Denis Groleau Joseph Chbat	Stratégies d'apprentissage et sémantiques ¹⁶ .	CDC 723889
--	---	--	---------------

FONDS SERVICE DE PROGRAMME

ANNÉE DE SUBVENTION (FIN DU PROJET)	AUTEURS	TITRE DU RAPPORT OU DU PROJET	LOCALISATION
Subvention : inconnue Publication : 1992	Paul Fournier	Pour un test incontestable : rapport de recherche sur les tests de classement en anglais (langue seconde) au collégial.	CDC 708678

FONDS INCONNUS

ANNÉE DE SUBVENTION (FIN DU PROJET)	AUTEURS	TITRE DU RAPPORT OU DU PROJET	LOCALISATION
Subvention : inconnu Publication : 1994	Yvon R. Thérout	Recherche sur l'épreuve synthèse de programme (rapport final).	CDC 704508
Subvention : inconnu Publication : 1991	Yvon R. Thérout	Examen analytique et critique du concept de sacré dans la littérature bioéthique contemporaine.	Inconnu
Subvention : inconnu Publication : 1989	André Blais	Minipasou.	Inconnu

¹⁶ Collaboration : Collège Jean-de-Brébeuf.

COLLÈGE D'AFFAIRES ELLIS

PROJETS PREP

ANNÉE DE SUBVENTION (FIN DU PROJET)	AUTEURS	TITRE DU RAPPORT OU DU PROJET	LOCALISATION
Subvention : 2004-2005 Publication : 2005	Julie Pelletier	Étude de la sensibilisation et du perfectionnement nécessaires à l'utilisation efficace d'un outil pédagogique multimédia par les enseignants en littérature et en philosophie du collégial.	www.acpq.net
Subvention : 1999-2000 Publication : inconnu	Jean-François Deschênes Autres chercheurs : inconnu Chercheur : inconnu	Identification des apprentissages en entreprise d'entraînement¹⁷.	Inconnu

PROJETS PAREA

ANNÉE DE SUBVENTION (FIN DU PROJET)	AUTEURS	TITRE DU RAPPORT OU DU PROJET	LOCALISATION
Subvention : 2002-2004 Publication : 2004	Julie Pelletier	Nelligan, Profils et regards : un outil pédagogique prometteur.	CDC 785131

¹⁷ Collaboration : Collège O'Sullivan de Québec; Collège O'Sullivan de Montréal, Collège Mérici et École commerciale du Cap.



COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF

PROJETS PREP

ANNÉE DE SUBVENTION (FIN DU PROJET)	AUTEURS	TITRE DU RAPPORT OU DU PROJET	LOCALISATION
Subvention : 2006 Publication : décembre 2006	Alain Léger Monique Caron-Bouchard	Environnement familial, culture et valeurs éthiques¹⁸.	En cours
Subvention : 2005-2006 Publication : inconnu	Jean Allard Monique Caron-Bouchard Pierre Dumas Caroline Quesnel	Accompagnement virtuel personnalisé : motivation et réussite scolaire.	www.acpq.net
Subvention : 2005-2006 Publication : inconnu	François Paquet Lisa De Grandpré	Impact d'un programme d'entraînement physique de trois mois sur la cognition, la motivation et la réussite académique.	www.acpq.net
Subvention : 2004-2005 Publication : 2005	Martin Riopel Huguette Maisonneuve Anne Gagnon Francine Gagnon	Dépistage des difficultés en compréhension du langage écrit.	www.acpq.net
Subvention : 2004-2005 Publication : 2005	Alain Léger Monique Caron-Bouchard	Valeurs, attitudes et perception des élèves en Sciences de la santé à l'égard de la bioéthique¹⁹.	www.brebeuf.qc.ca
Subvention : 2003-2004 Publication : 2004	Martin Riopel	Les facteurs de réussite dans le réseau collégial privé. Les effectifs et la réussite au réseau collégial privé : une étude comparative (rapport).	CDC 785555 www.acpq.net
Subvention : 2002-2003 Publication : inconnu	Jean-Claude Dufresne	Créer, expérimenter et évaluer un réseau de professeurs utilisant le travail collaboratif virtuel comme outil pédagogique.	www.acpq.net

¹⁸ Collaboration : Marianopolis College.

¹⁹ Collaboration : Marianopolis College.



Subvention : 2001-2002 Publication : inconnu	Pierre Michaud Vincent Papillon Autres chercheurs : inconnu	Épreuves terminales des collèges privés²⁰.	Inconnu
Subvention : 1999-2000 Publication : inconnu	Jean-Denis Groleau Joseph Chbat	Perception collective des pratiques pédagogiques chez les praticiens en mathématiques et en philosophie²¹.	Inconnu
Subvention : 1999-2000 Publication : inconnu	Robert Dupuis Serge Campagna	Test en analyse et compréhension de textes en philosophie.	Inconnu
Subvention : 1999-2000 Publication : inconnu	Pierre Michaud Vincent Papillon Autres chercheurs : inconnu	Épreuves terminales des collèges privés (phase 2).²²	Inconnu
Subvention : 1988-1989 Publication : 1991	Jean-Pierre Gaudreau Gérald Sigouin	La recherche au collégial privé²³.	Inconnu
Subvention : 1988-1989 Publication : 1990	Monique Caron-Bouchard Daniel Maccabée	Les élèves de Brébeuf en 1988-1989 et comparaisons de ces élèves avec ceux de 1968-1969 : enquête monographique sur les valeurs des élèves au niveau collégial.	Inconnu
Subvention : 1986-1987 Publication : 1990	Huguette Maisonneuve	L'enrichissement du vocabulaire chez les 16-20 ans.	Inconnu

PROJETS PAREA

ANNÉE DE SUBVENTION (FIN DU PROJET)	AUTEURS	TITRE DU RAPPORT OU DU PROJET	LOCALISATION
Subvention : 2003-2005 Publication : 2005	Monique Caron-Bouchard	Forum de discussion et perception de l'apprenant : une étude phénoménographique.	CDC 785253

²⁰ Collaboration : Collège André-Grasset, Séminaire de Sherbrooke et Collège Laflèche.

²¹ Collaboration : Collège André-Grasset.

²² Collaboration : Collège André-Grasset; Collège Laflèche et Séminaire de Sherbrooke.

²³ Collaboration : Collège Marie-Victorin.



Subvention : 2001-2003 Publication : 2003	Monique Caron-Bouchard	Argumentation et environnements d'apprentissage.	CDC 729424
Subvention : 1999-2001 Publication : 2001	Bernard Bérubé Monique Caron-Bouchard	La dynamique interactive des groupes virtuels au sein d'un réseau collégial.	CDC 728049
Subvention : 1998-2000 Publication : 2000	Jean-Denis Groleau Joseph Chbat	Construction de la difficulté langagière²⁴.	CDC 727321
Subvention : 1996-1999 Publication : 2003	Margot De Serres Marc Bélanger Claude De Grandpré Marie-Christine Piché Colette Staub	Intervenir sur les langages en sciences (Livre : <i>Intervenir sur les langages en mathématiques et en sciences</i>).	BNQ 501.4 I61943 2003
Subvention : 1996-1998 Publication : 1998	Jean-Denis Groleau Joseph Chbat	Stratégies d'apprentissage et sémantiques ²⁵ .	CDC 723889
Subvention : 1996-1998 Publication : 1998	Richard Brisson Daniel Maccabée	L'apprentissage de la grammaire espagnole par des élèves francophones.	CDC 722790
Subvention : 1994-1996 Publications : 1997	Margot De Serres Jean-Denis Groleau	Mathématiques et langages.	CDC 721004

FONDS DU COLLÈGE

ANNÉE DE SUBVENTION (FIN DU PROJET)	AUTEURS	TITRE DU RAPPORT OU DU PROJET	LOCALISATION
Subvention : 1999-2000 Publication : 2003	Monique Caron-Bouchard Daniel Maccabée	Enquête sur le profil et les valeurs des élèves de niveau collégial du Collège Jean-de-Brébeuf en l'an 2000.	CDC 785582

²⁴ Collaboration : Collège André-Grasset.

²⁵ Collaboration : Collège André-Grasset.

FONDS MIXTES : PAPMDI-PAREA

ANNÉE DE SUBVENTION (FIN DU PROJET)	AUTEURS	TITRE DU RAPPORT OU DU PROJET	LOCALISATION
Subvention : 1999-2000 Publication : 2001	Jean-Claude Dufresne	Architecture : formes et langage. Clés pour décoder l'architecture au Québec. (Matériel informatique / cédérom).	CDC 728086

PAPMDI

ANNÉE DE SUBVENTION (FIN DU PROJET)	AUTEURS	TITRE DU RAPPORT OU DU PROJET	LOCALISATION
Subvention : 1997-1998 Publication : 1999 (?)	Huguette Maisonneuve	Logiciel d'autoapprentissage de l'expression écrite, par le biais d'un modèle syntaxique intégrateur (Matériel informatique / cédérom <i>La ponctuation danse avec la phrase</i> [?]).	CDC 726128 (?)

FONDS INCONNUS

ANNÉE DE SUBVENTION (FIN DU PROJET)	AUTEURS	TITRE DU RAPPORT OU DU PROJET	LOCALISATION
Subvention : Inconnu Publication : 1991	Violaine Arès	L'épistémologie et l'heuristique de Lakatos (Thèse doctorale).	BAC
Subvention : Inconnu Publication : 1989	Monique Caron-Bouchard	Messages culturels et médias (Livre).	BNQ 302.2 C2931m 1989
Subvention : Inconnu Publication : 1988	Jean-Pierre Gaudreau	Élaboration et validation d'un instrument d'observation des manifestations non-verbales et paraverbales du stress chez le professeur en classe (Maîtrise).	BAC
Subvention : Inconnu Publication : 1987	Hélène Lépine	Carpentier lu par Carpentier : étude de deux prologues (Maîtrise).	BAC

COLLÈGE LAFLÈCHE

PROJETS PREP

ANNÉE DE SUBVENTION (FIN DU PROJET)	AUTEURS	TITRE DU RAPPORT OU DU PROJET	LOCALISATION
Subvention : 2005-2006 Publication : 2006	Gina Lavine Yvonne Fiala	Influence du style d'apprentissage sur l'Apprentissage de l'expression orale en anglais langue seconde au collégial.	www.acpq.net
Subvention : 2004-2005 Publication : inconnu	Marianne Gazaille Gina Lavigne Yvon Fiala	Évaluation des effets d'une approche exploitant les TIC en tant que support à la gestion de l'apprentissage et de l'enseignement en anglais langue seconde.	www.acpq.net
Subvention : 2003-2004 Publication : 2004	Renée Beaudoin Denis Chapdeleine	Un Salon de l'hôtellerie et du tourisme comme approche-programme dans deux programmes et comme approche interprogrammes.	www.acpq.net
Subvention : 2002-2003 (?) Publication : inconnu	Christian Bouchard	Projet de valorisation du français.	Inconnu
Subvention : 2002-2003 (?) Publication : inconnu	Gilles Godin	Système d'aide à la décision (S.A.D.).	Inconnu
Subvention : 2001-2002 (?) Publication : inconnu	Pierre Michaud Vincent Papillon Autres chercheurs : inconnu	Épreuves terminales des collèges privés²⁶.	Inconnu
Subvention : 2001-2002 (?) Publication : inconnu	Chercheur : inconnu	Intégration des cours de français au programme de Tourisme et de gestion hôtelière.	Inconnu
Subvention : 1999-2000 (?) Publication : inconnu	Suzanne Pagé	La recherche documentaire sur Internet.	Inconnu
Subvention : 1999-2000 (?) Publication : inconnu	Pierre Picard Bertrand Clavet	Parcours individualisé appliqué aux cours 601-001, 601-101 et 601-102.	Inconnu

²⁶ Collaboration : Collège André-Grasset, Collège Jean-de-Brébeuf et Séminaire de Sherbrooke.

Subvention : 1999-2000(?) Publication : inconnu	Pierre Michaud Vincent Papillon Autres chercheurs : inconnu	Épreuves terminales des collèges privés (phase 2)²⁷.	Inconnu
Subvention : 1999-2000(?) Publication : inconnu	Kathleen Brousseau	Démarche automne d'apprentissage dans les cours d'anglais 604-101.	Inconnu

PROJETS PAREA

ANNÉE DE SUBVENTION (FIN DU PROJET)	AUTEURS	TITRE DU RAPPORT OU DU PROJET	LOCALISATION
Subvention : 1997-1999 Publication : 2001	Bruno Poellhuber Raymond Boulanger	Un modèle constructiviste d'intégration des TIC.	CDC 728204

PAPMDI

ANNÉE DE SUBVENTION (FIN DU PROJET)	AUTEURS	TITRE DU RAPPORT OU DU PROJET	LOCALISATION
Subvention : 1996-1998 Publication : inconnu	Luc Beauchesne Mario Lemelin	C'est SIMPLE (Matériel informatique).	Inconnu

²⁷ Collaboration : Collège Jean-de-Brébeuf. Collège André-Grasset et Séminaire de Sherbrooke.

COLLÈGE MÉRICI

PROJETS PREP

ANNÉE DE SUBVENTION (FIN DU PROJET)	AUTEURS	TITRE DU RAPPORT OU DU PROJET	LOCALISATION
Subvention : 2002-2003 Publication : 2002	Claude Caron	Analyse de besoin en formation en ligne dans le réseau des collèges membres de l'Association des collèges privés du Québec.	www.acpq.net
Subvention : 2001-2002 Publication : inconnu	Chercheur : inconnu	Tourisme responsable, citoyenneté globale.	Inconnu
Subvention : 1999-2000 Publication : inconnu	Érik Falardeau	Piste d'entrée en lecture (Pré-PAREA).	Inconnu
Subvention : 1999-2000 Publication : inconnu	Chercheur : inconnu Jean-François Deschênes Autres chercheurs : inconnu	Identification des apprentissages en entreprise d'entraînement²⁸.	Inconnu
Subvention : 1999-2000 Publication : inconnu	Hélène Houle Richard Bélanger Richard St-Vincent Marcel Lampron	Modèles de formation générale adaptée aux programmes techniques (Phase 3) ²⁹ - sera présenté à PAREA pour la suite.	Inconnu
Subvention : 1991-1992 Publication : 1993	Louise Hamelin-Brabant Guylaine Demers	Évaluation des apprentissages réalisés dans le cadre d'activités étudiantes spécifiques.	CDC 702658
Subvention : 1989-1990 Publication : 1991	Louise Brabant Hamelin Gilles Roy	Enquête sur la motivation à travailler des étudiants du Collège Mérici.	CDC 704088
Subvention : 1987-1988 Publication : 1990	Gilles Lévesque	Étude sur la situation financière des étudiants inscrits au Collège Mérici ou Les études et le travail... quel dilemme ! Exploration d'un lien éventuel entre le travail pendant l'année scolaire et le rendement académique.	CDC 705123

²⁸ Collaboration : Collège O'Sullivan de Québec; Collège O'Sullivan de Montréal; Collège d'affaires Ellis; École commerciale du Cap.

²⁹ Collaboration : Campus Notre-Dame-de-Foy, Institut Teccart et École commerciale du Cap.



Subvention : 1986-1987 Publication : 1987	Pierre Doyon	L'adéquation entre les habitudes de lecture et les résultats en français et en philosophie des étudiants admis au Collège Mérici.	CDC 706237
--	--------------	---	---------------

PROJETS PAREA

ANNÉE DE SUBVENTION (FIN DU PROJET)	AUTEURS	TITRE DU RAPPORT OU DU PROJET	LOCALISATION
2000-2001 Non complété	Pier-Raymond Allard	Conception et élaboration de modèles d'approche-programme dans les programmes techniques.	Non complété
Subvention : 2000-2002 Publication : 2002	Érik Falardeau	Piste d'entrée en lecture.	CDC 728653
Subvention : 1996-1997 Publication : 1997	Diane Cyrenne Henriette Lacombe	Le tutorat maître-élève : mesure d'aide à la réussite au collégial.	CDC 721474

FONDS INCONNUS

ANNÉE DE SUBVENTION (FIN DU PROJET)	AUTEURS	TITRE DU RAPPORT OU DU PROJET	LOCALISATION
Publication : 1990	Michelle Gagnon	Problèmes de logique (Livre).	BAC

COLLÈGE O’SULLIVAN (MONTREAL)

PROJETS PREP

ANNÉE DE SUBVENTION (FIN DU PROJET)	AUTEURS	TITRE DU RAPPORT OU DU PROJET	LOCALISATION
Subvention : 1999-2000 Publication : inconnu	Chercheur : inconnu Jean-François Deschênes Autres chercheurs : inconnu	Identification des apprentissages en entreprise d’entraînement³⁰.	Inconnu

³⁰ Collaboration : Collège O’Sullivan de Québec; Collège Mérici; Collège d’affaires Ellis et École commerciale du Cap.

COLLÈGE O’SULLIVAN (QUÉBEC)

PROJETS PREP

ANNÉE DE SUBVENTION (FIN DU PROJET)	AUTEURS	TITRE DU RAPPORT OU DU PROJET	LOCALISATION
Subvention : 1999-2000 Publication : inconnu	Jean-François Deschênes Autres chercheurs : inconnu	Identification des apprentissages en entreprise d’entraînement³¹.	Inconnu
Subvention : 1999-2000 Publication : inconnu	Liliane Auger	Prendre le virage de la certification des compétences.	Inconnu
Subvention : 1994-1995 Publication : 1996	Lucie Lajoie Liliane Auger	Art-Mérik : Simulation de geste et de coordination d’activités de bureau (Guide).	CDC 720411

³¹ Collaboration : Collège O’Sullivan de Montréal; Collège Mérici, Collège d’affaires Ellis et École commerciale du Cap.

COLLÈGE STANISLAS**FONDS INCONNUS**

ANNÉE DE SUBVENTION (FIN DU PROJET)	AUTEURS	TITRE DU RAPPORT OU DU PROJET	LOCALISATION
Subvention : inconnu Publication : 1991	Françoise Tesson <i>et al.</i>	La Genèse de l'état dans l'espace français médiéval.	Inconnu

ÉCOLE COMMERCIALE DU CAP

PROJETS PREP

ANNÉE DE SUBVENTION (FIN DU PROJET)	AUTEURS	TITRE DU RAPPORT OU DU PROJET	LOCALISATION
Subvention : 1999-2000 Publication : inconnu	Chercheur : inconnu Jean-François Deschênes Autres chercheurs : inconnu	Identification des apprentissages en entreprise d'entraînement³².	Inconnu
Subvention : 1999-2000 Publication : Inconnu	Hélène Houle Richard Bélanger Marcel Lampron Richard St-Vincent	Modèles de formation générale adaptée aux programmes techniques (Phase 3) ³³ - sera présenté à PAREA pour la suite.	Inconnu

³² Collaboration : Collège O'Sullivan de Québec; Collège O'Sullivan de Montréal; Collège Mérici et Collège d'affaires Ellis.

³³ Collaboration : Collège Mérici; Campus Notre-Dame-de-Foy et Institut Teccart.



INSTITUT TECCART

PROJETS PREP

ANNÉE DE SUBVENTION (FIN DU PROJET)	AUTEURS	TITRE DU RAPPORT OU DU PROJET	LOCALISATION
Subvention : 2001-2002 Publication : inconnu	Chercheur : inconnu	Relance du projet : Formation générale adaptée.	Inconnu
Subvention : 99-00 Publication : inconnu	Hélène Houle Richard Bélanger Marcel Lampron Richard St-Vincent	Modèles de formation générale adaptée aux programmes techniques (Phase 3)³⁴ - sera présenté à PAREA pour la suite.	Inconnu
Subvention : 1987-1988 Publication : 1990	Francis Bednarz	Développement d'un cours de philosophie 101 au collégial selon la méthode de M. Lipman.	CDC 704983

PROJETS PAREA

ANNÉE DE SUBVENTION (FIN DU PROJET)	AUTEURS	TITRE DU RAPPORT OU DU PROJET	LOCALISATION
Subvention : 1998-2000 Publication : inconnu	Francis Bednarz	Contextualiser l'enseignement de la philosophie dans le technique.	Inconnu
Subvention : 1995-1997 Publication : inconnu	Camille Cyr Alain Benoît	Représentations erronées en TGE : optique et matière.	Inconnu

³⁴ Collaboration : Collège Mérici, Campus Notre-Dame-de-Foy et École commerciale du Cap.

MARIANOPOLIS COLLEGE

PROJETS PREP

ANNÉE DE SUBVENTION (FIN DU PROJET)	AUTEURS	TITRE DU RAPPORT OU DU PROJET	LOCALISATION
Subvention : 2006 Publication : 2007	Alain Léger Monique Caron-Bouchard	Environnement familial, culture et valeurs éthiques³⁵.	En cours
Subvention : 2004-2005 Publication : 2005	Alain Léger Monique Caron-Bouchard	Valeurs, attitudes et perception des élèves en Sciences de la santé à l'égard de la bioéthique³⁶.	www.acpq.net www.brebeuf.qc.ca
Subvention : 1986-1987 Publication : 1990	Thomas McKendy	Méthodes de classement dans les cours de rédaction au niveau collégial (anglais langue maternelle). Version française de « A Study of Methods of Placement in Writing Courses at the Collegial Level ».	CDC 706929

FONDS INCONNUS

ANNÉE DE SUBVENTION (FIN DU PROJET)	AUTEURS	TITRE DU RAPPORT OU DU PROJET	LOCALISATION
Subvention : inconnu Publication : 1989	Susan Anastasopoulos	Diplomacy, the Negotiation Process and Strategic Decision Making (Livre).	BAC

³⁵ Collaboration : Collège Jean-de-Brébeuf.

³⁶ Collaboration : Collège Jean-de-Brébeuf.



SÉMINAIRE DE SHERBROOKE

PROJETS PREP

ANNÉE DE SUBVENTION (FIN DU PROJET)	AUTEURS	TITRE DU RAPPORT OU DU PROJET	LOCALISATION
Subvention : 2004-2005 Publication : 2005	Sylvie Potvin	Françartistique.	www.acpq.net
Subvention : 2001-2002 Publication : inconnu	Chercheur : inconnu Pierre Michaud Vincent Papillon Autre chercheur : inconnu	Épreuves terminales des collèges privés³⁷.	Inconnu
Subvention : 1999-2000 Publication : inconnu	Pierre Michaud Vincent Papillon	Épreuves terminales des collèges privés (phase 2)³⁸.	Inconnu
Subvention : 1988-1989 Publication : 1992	Jean-Marc Gagnon	Micro-ordinateurs périphériques et logiciels d'application. Une initiation à l'informatique utilisant les logiciels d'application du shareware (Livre).	CDC 701130

PROGRAMME DE SUBVENTION GLOBALE DU CONSEIL DES ARTS DU CANADA

ANNÉE DE SUBVENTION (FIN DU PROJET)	AUTEURS	TITRE DU RAPPORT OU DU PROJET	LOCALISATION
Subvention : inconnu Publication : 1994	Marc Saint-Laurent	Dynamique sociale et environnement. <i>Environnement et créativité : analyse de divers modèles de société écologique</i> (?) (Livre).	BNQ 179.1 S145e 1994

³⁷ Collaboration : Collège André-Grasset, Collège Jean-de-Brébeuf et Collège Laflèche.

³⁸ Collaboration : Collège Jean-de-Brébeuf ; Collège André-Grasset et Collège Laflèche.

